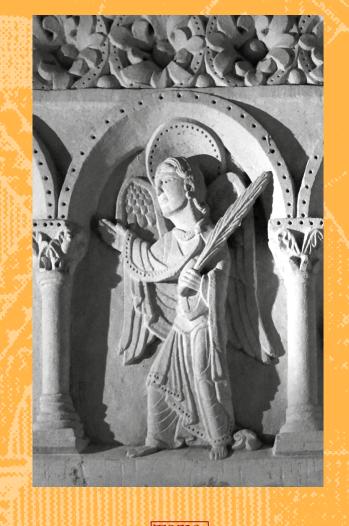
Bulletin monumental



176-3 Année 2018

Le bas-relief roman de l'Annonciation provenant du réfectoire de Charlieu, par Neil Straford

La chapelle du prieuré de la Colombe à Brissac-Quincé (Maine-et-Loire) : une maladrerie médiévale ?, par Nicolas Asseray

La « barbacane » du Crac des Chevaliers (Syrie) et la signification du terme dans le bassin méditerranéen, par Jean Mesqui

société française d'archéologie

Comité des publications

Françoise Boudon

Ingénieur de recherches honoraire, CNRS

Isabelle CHAVE

Conservateur en chef du patrimoine, direction générale des Patrimoines (ministère de la Culture et de la Communication)

Alexandre Cojannot

Conservateur en chef du patrimoine, Archives nationales

Thomas Coomans

Professeur, University of Leuven (KU Leuven)

Nicolas Faucherre

Professeur, université d'Aix-Marseille

Pierre Garrigou Grandchamp

Général de corps d'armée (Armée de terre), docteur en Histoire de l'art et archéologie

Étienne Hamon

Professeur, université de Lille 3

Denis Hayot

Docteur en Histoire de l'art, université de Paris IV-Sorbonne

François Heber-Suffrin

Maître de conférences honoraire, université de Nanterre Paris ouest-La

Défense

Dominique Hervier

Conservateur général du patrimoine honoraire

Bertrand Jestaz

Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études

Claudine LAUTIER

Chercheur honoraire, CNRS

Clémentine Lemire

Chargé d'études documentaires, architecture, musée d'Orsay

Emmanuel LITOUX

Archéologue, conservation du patrimoine du Maine-et-Loire

Emmanuel Lurin

Maître de conférences, université de Paris IV-Sorbonne

Jean Mesqui

Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur ès Lettres

Jacques Moulin

Architecte en chef des Monuments historiques

Philippe Plagnieux

Professeur, université de Paris I-Panthéon Sorbonne, école nationale des

Chartes

Pierre Sesmat

Professeur honoraire, université de Nancy

Éliane Vergnolle

Professeur honoraire, université de Besançon

Directrice des publications Jacqueline Sanson
Rédactrice en chef Éliane VERGNOLLE

Actualité Pierre Garrigou Grandchamp

Chronique Dominique Hervier Bibliographie Françoise Boudon

Secrétaire de rédaction Odile BOUBAKEUR
Infographie et P.A.O. David LEBOULANGER

Maquette graphique L'ARCHITECTURE GRAPHIQUE



Toute reproduction de cet ouvrage, autre que celles prévues à l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, est interdite, sans autorisation expresse de la Société Française d'Archéologie et du/des auteur(s) des articles et images d'illustration concernés. Toute reproduction illégale porte atteinte aux droits du/des auteurs(s) des articles, à ceux des auteurs ou des institutions de conservation des images d'illustration, non tombées dans le domaine public, pour lesquelles des droits spécifiques de reproduction ont été négociés, enfin à ceux de l'éditeur-diffuseur des publications de la Société française d'archéologie.

© Société Française d'Archéologie

Siège social : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris. Bureaux : 5, rue Quinault, 75015 Paris. Tél. : 01 42 73 08 07. Courriel : contact@sfa-monuments.fr

Revue trimestrielle, t. 176-III, septembre 2018 ISSN: 0007-4730 CPPAP: 0112 G 86537 ISBN: 978-2-901837-73-2

Les articles pour publication, les livres et articles pour recension doivent être adressés à la Société Française d'Archéologie, 5, rue Quinault, 75015 Paris Courriel : sfa.sfa@wanadoo.fr

Diffusion : éditions A. & J. Picard, 18 rue Séguier, 75006 Paris Tél. librairie 01 43 26 40 41 - Fax 01 43 26 42 64 contact@librairie-picard.com

Table des matières

Articles	
Le bas-relief roman de l'Annonciation provenant du réfectoire de Charlieu, par Neil Stratford	195
La chapelle du prieuré de la Colombe à Brissac-Quincé (Maine-et-Loire) : une maladrerie médiévale ?, par Nicolas Asseray	201
La « barbacane » du Crac des Chevaliers (Syrie) et la signification du terme dans le bassin méditerranéen, par Jean Mesqui	215
Mélanges	
Exposer Jean Malouel?, par Albert Châtelet	. 235
Notes et documents	
Le logis d'Étienne II d'Aligre au château de la Rivière à Pontgouin (Eure-et-Loire), par Étienne Faisant	239
Libre-propos	
À propos de la restauration de la grande rose de la cathédrale de Reims, par Thomas Clouet	. 241
Actualité	
Dordogne. Périgueux. La façade de la maison, 4-6, rue des Farges, dite « des Dames de la Foi » (Agnès Marin)	. 245
Oise. Crépy-en-Valois. Datation de la charpente de l'hôtel du Donjon (Jean Mesqui)	. 249
Paris. 6° arrondissement. Mise au jour d'une tour et d'un tronçon de l'enceinte de Philippe Auguste à l'Institut de France (Paul Celly)	250
Yvelines. Saint-Germain-en-Laye. Un chapiteau composite à anses, nouvelle acquisition du Musée d'Archéologie nationale (Fanny Hamonic)	254
Chronique	
Épigraphie médiévale. Une épigraphie au-delà des supports : affiches et écriteaux (Vincent Debiais)	256
Renaissance : architecture, sculpture, décor. Nouveau document sur la construction de l'hôtel de Ferrare à Fontainebleau (Seine-et-Marne) [Jean Guillaume]. — L'église Saint-Jacques de Liège (Belgique) : la restauration exemplaire de son porche (Colin Debuiche). — Sculpteurs de la Renaissance entre Gênes et Lombardie (Bertrand Jestaz). — Entre Sambin et Du Cerceau : les modèles de cabinets et de dressoirs du maître « Rb » (Emmanuel Lurin). — Un revêtement mural et de sol : la natte en jonc (Dominique Hervier)	e t t
Vitrail. <i>Vitraux du XVII^e siècle en Belgique</i> (Élisabeth Pillet)	261
XVII ^e et XVIII ^e siècles. <i>Puyricard, de Gênes au pays aixois</i> (Bernard Sournia). — <i>Repenser le rococo</i> (Stéphane Castelluccio)	
XIX ^c et XX ^c siècles. Renouveau urbain versaillais au début du XIX ^e siècle : le réseau ferroviaire (Isabelle Morin Loutrel). — Un procédé décoratif menacé (Dominique Hervier). — Les toits et leurs décors (Dominique Hervier)	
Bibliographie	
Histoire de l'Architecture. Robert Carvais, Valérie Nègre, Jean-Sébastien Cluzel et Juliette Hernu-Bélaud (dir.), Traduire l'architecture. Texte et image, un passage vers la création ? (Raphaële Skupien)	2/5
Architecture médiévale. Bruno Phalip (dir.), <i>D'épiderme et d'entrailles. Le mur médiéval en Occident et au Proche-Orient (Xe-XVI^e siècles)</i> [Philippe Mignot]. — Caroline Fournier. <i>Les bains d'al-Andalus, VIII^e-XV^e siècle</i> (Sophie Gilotte). — Denis Hénault, <i>L'abbaye Saint-Pierre de Mozac. Architecture, décors et histoire d'un site monastique (VI^e-XX^e siècle)</i> [Laurence Cabrero-Ravel]	-
Arts et architecture du XVIII ^c siècle. Pascal Dubourg Glatigny, L'architecture morte ou vive. Les infortunes de la coupole de Saint-Pierre de Rome au XVIII ^c siècle (Jörg Garms). — Charlotte Vignon et Christian Baulez (dir.), Pierre Gouthière, ciseleur-doreur du roi (Stéphane Castelluccio). — Valérie Nègre, L'art et la matière. Les artisans, les architectes et la technique (1770-1830) [Jacques Moulin]	

	Patrimoine. Patrice Gourbin, Le patrimoine de Caen à l'epreuve de la Seconde Guerre mondiale et de la Reconstruction (Françoise Hamon). — Pierre Leveau, L'Institution de la conservation du patrimoine culturel dans l'entre-deux-guerres	
	(Isabelle Chave)	275
	Iconographie. Damien Carraz et Esther Dehoux (dir.), Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge. Culture visuelle et culte des saints (France, Espagne du Nord, Italie) [Térence Le Deschault de Monredon]	
	Enluminure. Stella Panayotova (éd.), avec la collab. de Deirdre Jackson et Paola Ricciardi, Colour. The art and science of illuminated manuscripts (Christian Heck). — Beyond Words. Illuminated Manuscripts in Boston Collections (Christian Heck). —	
	Émilie Maraszak, <i>Les manuscrits enluminés de l'</i> Histoire Ancienne jusqu'à César <i>en Terre sainte. Saint-Jean-d'Acre,</i> 1260-1291 (Marc Gil)	278
Rés	SUMÉS ANALYTIQUES	283

LISTE DES AUTEURS

Nicolas Asseray, doctorant à l'université de Lille, au sein du laboratoire IRHIS ; LAURENCE Cabrero-Ravel, université de Pau et des Pays de l'Adour, ITEM - EA 3002 - Identités, Territoires, Expressions, Mobilités ; STÉPHANE CASTELLUCCIO, chargé de recherche au CNRS HDR. Centre André CHastel UMR 8150; Paul Celly, Inrap Centre Île-de-France, UMR 7041 ArScAn, GAMA; Albert Châtelet, professeur honoraire, université de Strasbourg ; Isabelle Chave, conservateur en chef du patrimoine, direction générale des Patrimoines (ministère de la Culture et de la Communication); Thomas CLOUET, architecte du patrimoine; Vincent Debiais, chargé de recherche au CNRS, CRH-AHLoMA, EHESS/CNRS; Colin Debuiche, maître de conférences en histoire de l'architecture moderne, université de Rennes 2 ; Étienne Faisant, post-doctorant, Labex EHNE ; Jörg GARMS, université de Vienne ; Marc GIL, maître de conférences en histoire de l'art du Moyen Âge, université de Lille 3 ; Sophie GILOTTE, chargée de recherche, CNRS (Ciham-UMR 5648) ; Jean GUILLAUME, professeur histoire de l'art, Sorbonne ; Françoise HAMON, professeur honoraire, université de Paris IV-Sorbonne ; Fanny HAMONIC, conservateur du patrimoine ; Christian HECK, professeur émérite en histoire de l'art médiéval, université de Lille 3; Dominique HERVIER, conservateur général honoraire du Patrimoine; Bertrand Jestaz, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études; Térence Le Deschault de Monredon, historien de l'art médiéval, université autonome de Barcelone; Emmanuel Lurin, maître de conférences en histoire de l'art moderne, université Paris-Sorbonne, Centre André Chastel – UMR 8150; Agnès MARIN, archéologue du bâti, UMR Ausonius; Jean MESQUI, docteur ès Lettres, Société Française d'Archéologie ; Philippe MIGNOT, archéologue attaché à l'Agence Wallonne Patrimoine ; Isabelle Morin Loutrel, conservatrice pour les collections d'architecture au musée d'Orsay; Jacques Moulin, architecte en chef des Monuments historiques; Élisabeth Pillet, CNRS Centre André Chastel; Raphaële Skupien, université de Picardie Jules Verne, Centre de recherche TRAME (E.A. 4284); Bernard Sournia, conservateur général honoraire du Patrimoine; Neil Stratford, professeur honoraire à l'École des Chartes, membre de l'Institut.

La « barbacane » du Crac des Chevaliers (Syrie) et la signification du terme dans le bassin méditerranéen

Jean Mesqui *

n connaît depuis bien longtemps la fameuse inscription située au revers de la tour nord de l'enceinte extérieure du Crac des Chevaliers (Syrie) [fig. 1], la principale forteresse des hospitaliers dans le comté de Tripoli : « AU TENS D/E FRE(RE) NICIO/LE LORNE F/U FESTE CESTE/BARBACANE » (fig. 2).

Frère Nicolas Lorgne fut une des grandes figures de l'ordre des hospitaliers pendant le XIII^e siècle; il occupa la fonction de châtelain de Margat, probablement aux alentours de 1250 1. Une vingtaine d'années plus tard, en 1269, il était maréchal de l'ordre et le resta jusqu'en 1273; en 1275-1277, il fut commandeur de Tripoli, puis accéda à la fonction suprême de grand maître de 1277 à 1283. On ignore à quelle date il fut châtelain du Crac ; mais l'exemple de déroulement de carrière de son collègue Jean de Bubie, d'abord châtelain du Crac en 1248, puis de Margat en 1254, tendrait à faire penser que Nicolas Lorgne décrivit le même parcours de carrière, et fut au Crac avant 1250, voire même avant 1248. Si tel était le cas, la datation de l'inscription pourrait être revue et placée dans la décennie 1240-1250, plutôt qu'entre 1254 et 1269 comme le pensaient Paul Deschamps et plus récemment Jochen Burgtorf².

Max Van Berchem, dans son Voyage en Syrie, avait fait l'hypothèse d'un déplacement de cette inscription : pour lui, elle figurait initialement sur le parement de la tour-porte dite tour aux Lions (tour 30), et aurait été déplacée vers l'endroit où elle se trouve aujourd'hui – ce qui eût été pour le moins étrange 3. Deschamps, sur la base d'un raisonnement purement spéculatif, a proposé au contraire de la considérer comme étant bien en place 4 : il considérait en effet que la poterne mamelouke située au nord de la forteresse, protégée par une herse et un assommoir, n'était qu'un succédané d'une porte franque antérieure. Pour lui, l'inscription désignait l'ouvrage constitué par les tours encadrant la poterne, en tant qu'ouvrage avancé de l'enceinte primitive ; ainsi se justifiait pour lui l'emplacement de la pierre.

La mission allemande (Thomas Biller, G. Ulrich Großmann, Daniel Burger) qui a publié le Crac en 2006, pour la première fois depuis Deschamps, a conclu de l'examen que la pierre était bien en place, mais qu'il n'y avait aucun indice qu'existât primitivement une poterne franque ⁵; pour la première fois elle a proposé d'interpréter le terme « barbacane » dans un sens attesté par Du Cange dans son *Glossaire* à partir

de la chronique d'Albert d'Aix, à savoir « avant-mur ». Elle en a conclu que le terme désignait l'ensemble de l'enceinte occidentale extérieure du château, dont on sait qu'elle a été bâtie en une seule campagne (fig. 1).

En 2011 et 2014, John Zimmer a proposé que cette pierre se soit trouvée au bas de la face nord de la tour 6 6. Cette dernière hypothèse est basée sur une restitution des assises basses de la tour d'après une ancienne photographie de Gertrude Bell prise en 1905. Elle se serait située sur le côté d'un escalier montant du fossé vers l'intérieur de cette tour « albarrane » (détachée de l'enceinte et reliée à elle par une arche voûtée), donnant accès à une poterne de la fin du XIIe siècle située au nord-ouest de l'enceinte primitive (fig. 1). Elle aurait été déplacée après la conquête musulmane de 1271 vers son emplacement actuel.

DE L'UNE À L'AUTRE DES HYPOTHÈSES

Ce n'est pas ici le lieu de discuter la suite de déductions qui ont conduit le dernier auteur à échafauder sa théorie. Elles découlent du fait qu'il est persuadé que la

Jean Mesqui

barbacane mentionnée par l'inscription ne peut être qu'un ouvrage avancé de porte ; il va plus loin en affirmant, par comparaison avec les éléments mis au jour récemment d'une barbacane extérieure du château de Carcassonne, que le terme désignait en français les entrées coudées devant une poterne.

On retiendra ici seulement le fait que l'examen attentif de la pierre dans son environnement montre que ses bords, malheureusement ébréchés par la mise en place des bâtis en bois des époques d'occupation villageoise, sont en parfaite adéquation avec ceux des assises environnantes (fig. 3) : ceci est particulièrement remarquable concernant le joint inférieur, même s'il a perdu ses deux coins du fait de l'aménagement moderne.

L'argument suivant lequel le contour irrégulier des faces latérales de l'inscription traduirait un retaillage pour s'insérer à la place actuelle ne tient évidemment pas : en effet, il apparaît clairement que le sculpteur qui a gravé l'inscription a été obligé de pratiquer des césures même dans des mots courts pour s'adapter à ces contours qui préexistaient (L/E; F/U). La façon dont le sculpteur a du rétrécir le « A » central de la dernière ligne (« BARBACANE »), pour pouvoir écrire la totalité du mot montre d'ailleurs que l'épaufrure du coin droit existait déjà lors de la sculpture.

Le fait que John Zimmer ait pu restituer, à partir de photographies anciennes agrandies au-delà de leur résolution, la hauteur des assises basses de la face nord de la tour 6 arrachées, et que par chance, cette hauteur corresponde à celle de la pierre portant l'inscription, ne peut conduire sérieusement à aucune conclusion scientifique qui s'opposerait à l'évidence des faits : la pierre est en place.

On peut donc abandonner cette thèse. La pierre désigne bien l'ouvrage auquel elle est accolée. Doit-on aussi suivre Deschamps lorsqu'il pense qu'elle désignait une poterne située à la place de la poterne mamelouke ? La réponse est négative, comme l'ont fort bien montré les membres de l'équipe allemande. Nous avons pu nous-même repérer la présence d'une petite poterne au nord-ouest de la tour carrée franque située au nord, au revers de laquelle se trouve la pierre (fig. 1); cette petite poterne a été plus tard



Fig. 1 - Vue aérienne du Crac des Chevaliers, prise depuis le nord-ouest en 2009.



Fig. 2 - L'inscription de Nicolas Lorgne en situation.

remplacée par une archère. La présence d'une poterne à cet endroit justifierait-elle l'appellation de barbacane? En fait, pour répondre à cette question et suivre — ou non — l'équipe allemande, il faut d'abord reprendre le travail d'identification du sens du mot barbacane au Moyen Âge.

LE SENS DU MOT « BARBACANE » AU MOYEN ÂGE DANS LES ROYAUMES FRANÇAIS ET ANGLO-NORMAND

Dans le vocabulaire français moderne, le mot « barbacane » est exclusivement réservé à des ouvrages avancés placés au-devant de portes ou de ponts : cette acception avait été gravée dans le marbre par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire* 7. C'est d'ailleurs en ce sens que Paul Deschamps, en 1934, avait interprété l'inscription de Nicolas Lorgne, en imaginant qu'elle désignait une poterne franque hypothétique qui eût précédé la poterne nord mamelouke.

De fait, en France comme en Angleterre, la « barbacane » fut au Moyen Âge, de façon majoritaire, un ouvrage avancé placé au-devant d'une porte, voire au-devant d'un pont ⁸. Les exemples les plus anciens d'emploi du mot dans le contexte de la fortification franco-normande datent des comptes de Henri II d'Angleterre, en 1174-75 (annexe 1, n° 17.1, 17.2) ; ils ne laissent aucun doute sur le fait que



Fig. 3 - L'inscription de Nicolas Lorgne en vue rapprochée.

le mot était alors tout à fait usuel pour désigner des ouvrages avancés servant à la défense des portes, comme par exemple à Arques-la-Bataille (Seine-Maritime) [ann.1, n°17..3] ; à Damville (Eure) par exemple, on dépensait ainsi la somme importante de 144 livres pour construire une barbacane en pierre, et on trouve des exemples à Gavray (Manche) et Val-de-Reuil (Eure) [ann.1, n°17.4, 17.5, 17.6]. On en trouve la preuve par la suite dans les comptes comme dans les récits de sièges de villes ; on n'en citera pas ici tous les exemples, tant ils sont nombreux 9.

Il ne faut cependant pas négliger le fait que « barbacane » put avoir, de façon plus générique, le sens de « ouvrage avancé provisoire au-devant d'une muraille ». On le voit ainsi dans le récit des sièges de la Croisade des Albigeois, par exemple à Saint-Antonin, à Moissac en 1212 ou à Chasseneuil en 1214 : dans ces trois cas, les barbacanes étaient des défenses palissadées construites par les défenseurs en dehors des murs, entre ceux-ci et le fossé, voire même au dehors des fossés (ann.1, n°12.1, 12.2, 12.3).

LE SENS DU MOT « BARBACANE » AU MOYEN ÂGE EN ESPAGNE ET ITALIE

Si la signification proposée par le grand architecte s'avère donc juste dans notre pays dont il connaissait l'architecture et les sources, la situation est bien différente ailleurs dans les pays méditerranéens. En effet, en Italie comme en Espagne, le mot désignait et désigne encore d'une façon bien plus générale les murs bas remblayés intérieurement placés au-devant d'une enceinte pour offrir une protection des bases des murailles (fig. 4) : c'est-à-dire des fausses-braies ou lices. Carlo Promis, le célèbre architecte et historien de l'art de l'Italie du XIXe siècle, écrivait : « Les romains appelaient antemurale, les Grecs prostegisma, cette défense construite dans le fossé, au pied du mur et parallèlement à lui, construite en maçonnerie ou en bois, pour empêcher l'approche et l'échelade de l'ennemi » 10. Ce sens est encore le plus



Fig. 4 - Vue aérienne du château musulman de Antequera (Espagne, province de Malaga, Andalousie).

usité en Italie, où les mots barbacane fausse-braie (falsabraga) étaient équivalents encore au XIXe siècle 11 ; ils l'étaient dès la fin du XVe siècle, où Francesco di Giorgio Martini se prenait à employer l'un pour l'autre dans un de ses exemples 12. Sans aller jusqu'à cette époque, on en trouve plusieurs exemples dans les textes médiévaux de la péninsule italienne, comme par exemple cette tour de Via-Regia construite entre Lucques et Pise en 1171 à frais communs par les deux villes pour se prémunir contre les Génois (ann.1, n°5.1), ceinte d'une muraille et d'une autre muraille appelée « barbacane ». On trouve d'ailleurs le terme dès 1156 dans une chronique pisane ¹³.

La situation est équivalente en Espagne : malgré la tendance de certains théoriciens modernes de l'architecture militaire à imposer la signification « à la française » de Viollet-le-Duc, Leopoldo Torres Balbàs, historien de l'Espagne musulmane, a établi de façon définitive que le mot médiéval *barbacana* désigna dès la fin du XII^c siècle exclusivement les enceintes basses ou fausses-braies établies autour des forteresses ¹⁴. On sait qu'elles

furent particulièrement fréquentes dans ce pays dès l'époque musulmane, le premier exemple connu étant celui de Ceuta, construit après 931 par Alī b. Hammūd an-Nāsir, qui fut calife de Cordoue. Le nom de « barbacane » remplaça le mot arabe maghrébin de al-sitāra, dont le sens premier est celui de rideau 15; c'est d'ailleurs le mot utilisé par l'Andalou Ibn Ğubaīr en 1185 dans sa description des avant-murs de Tyr au Liban (ann.1, 7.1) 16. Le mot a désigné ces enceintes basses dans l'Espagne islamique mais sa forme hispanisée acitara, désignant souvent les parapets de ces ouvrages, ne put s'imposer face au mot barbacana 17. À Séville, cet avant-mur, qui aurait été construit entre 1107 et 1143 sous la domination almoravide, subsiste encore entre les portes de Cordoue et de Macarena (fig. 5et 6).

On trouve évidemment l'équivalent en Aragon, en Catalogne et au Portugal; pour ce dernier, on citera l'exemple de la fontaine fortifiée de Silvia, entourée « d'un double mur, fortifiée par une barbacane flanquée de sept tours », qui fut prise avec succès par une armée de croisés anglais en 1189 avant que ceux-ci ne la comblent pour acculer les musulmans à la reddition (ann.1, 8.1) ¹⁸. Le dictionnaire latin-portugais de Hieronymus Cardoso, en 1619, donne *antemurale* = *a barbacâ*. ¹⁹

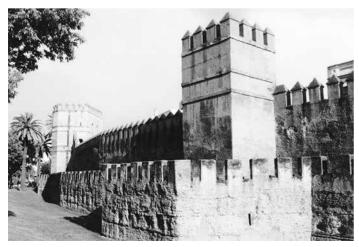


Fig. 5 - Vue de la barbacane de Séville dans le secteur de la Macarena. Sur la gauche, la Torre Blanca.

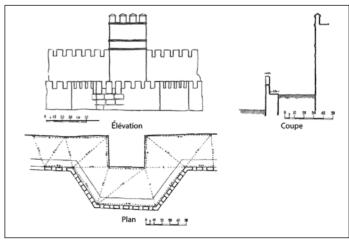


Fig. 6 - Plan et élévation de la barbacane et de l'enceinte de Séville (extr. De Torres Balbàs 1951).

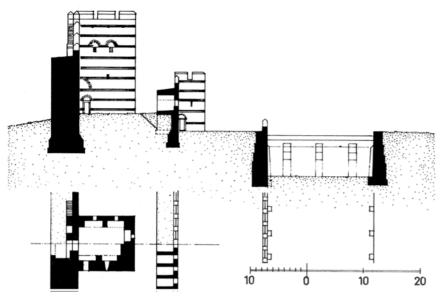


Fig. 7 - Plan et coupe d'une partie de l'enceinte byzantine de Constantinople (extr. de Müller-Wiener 1977)

LE SENS DU MOT « BARBACANE » AU MOYEN ÂGE EN TERRE SAINTE : LES CHRONIQUES

La plupart des auteurs qui ont traité du sujet ont considéré que le mot venait de Terre sainte. De fait, dès la première moitié du XII^e siècle, il apparaît sous la plume des chroniqueurs des croisades que furent Albert d'Aix, Baudry de Dol et Raoul de Caen. Le premier, qui ne fit jamais le voyage et écrivit dans le second quart du XII^e siècle à partir de récits de voyageurs, fut assurément le plus enclin à utiliser le terme « barbicane » dans son Histoire de l'expédition de Jérusalem, puisqu'il l'employa six fois : la signification qu'il lui donnait était très clairement celle d'une muraille extérieure placée en avant de l'enceinte principale, laissant un espace entre deux pour la circulation, et il prend la peine d'ajouter dans une occurrence que cette dénomination de « barbacane » est donnée par « les Francs » — il est vrai qu'il était de langue germanique (ann.1, n°1.1 à 1.6). De façon très intéressante, une variante du XIIe siècle de l'Historia Hyerosolomitana, écrite par Baudry de Dol vers 1105, mentionne la prise du mur extérieur de la ville de Jérusalem « que les Syriens appellent barbacane » (ann.1, n°3.1) 20. L'une comme l'autre des deux

chroniques semble prouver que, dans la première moitié du XII° siècle, le terme était encore un néologisme pour les Francs ; la deuxième, quant à elle, paraît donner une origine autochtone chrétienne (« syrienne ») au terme même.

Raoul de Caen, qui écrivit sa *Gesta Tancredi* dans les années 1110, rappelle, quant à lui, l'épisode intervenu en 1097, lorsque Tancrède, dont les troupes occupaient « le mur extérieur qu'on appelle barbacane » dans la ville d'Artasie (Artah), en fut expulsé par Baudouin d'Édesse avec lequel il ne s'entendait pas (ann. 1, n°2.1). Voyons encore un auteur anonyme décrivant entre 1145 et 1165 la ville d'Édesse et notant qu'elle est dotée d'un avant-mur avec une barbacane, comme en ont toutes les cités autour d'elles (ann.1, n°4.1).

Le voyageur germanique Théodorich, visitant Jérusalem en 1175, décrit autour des murailles des retranchements, appelés « barbicanes », destinés à prévenir la mine et les engins de guerre ; il en trouve également autour de la citadelle de la tour de David (ann. 1, n°6.1, 6.2) ; il confirme par ailleurs la description de Tyr qu'avait faite Albert d'Aix (ann.1, n°6.3). Ernoul, l'écuyer de Jean d'Ibelin, relatant le siège de Tyr par Saladin en 1187, marque bien la hiérarchie entre les murs des barbacanes et

le maître mur, les Sarrasins ayant pénétré entre les deux pour miner la muraille principale (ann.1, n°13.1). Il va de soi que la référence de tous les auteurs et voyageurs était l'enceinte de Constantinople, avec son avant-mur flanqué de tours (fig. 7); au demeurant, c'est bien ainsi que le rédacteur des *Mémoires de Geoffroy de Villehardouin* le désigna lorsqu'il rapportait l'assaut raté d'une « barbacane » par les Francs vers le palais des Blachernes en 1203 (ann.1, n°10.1).

LE SENS DU MOT « BARBACANE » AU MOYEN ÂGE EN TERRE SAINTE : LA DIPLOMATIQUE

Un assez grand nombre de chartes proche-orientales du XIIIe siècle vient confirmer que le terme « barbacane » continua de désigner, en Terre sainte, un mur d'enceinte placé au-devant du mur principal et, par extension, la bande de terre située entre les deux enceintes - ce que nous appelons aujourd'hui des fausses-braies ou des lices. Dès 1152, le seigneur de Montréal avait donné aux chevaliers de l'Hôpital plusieurs biens en terre Outre-Jourdain, en particulier une tour du Crac de Moab (al-Kerak, Jordanie), et la barbacane située entre deux murs, entre cette tour et la tour Sainte-Marie (ann. 2, n°16.1) 21.

Le cas d'Acre est tout à fait instructif: en 1193, le comte Henri de Troyes donnait aux chevaliers teutoniques toute la barbacane, les tours, les murs et le fossé depuis la borne du pourpris qu'il avait donné aux chevaliers de l'Hôpital, à charge pour les teutoniques de réparer et reconstruire la section de murailles endommagée par le siège des Francs (ann.2, n°16.2). La même année, Henri donnait aux hospitaliers une partie de murailles avec une barbacane, celle justement référée dans la charte aux teutoniques (ann.2, n°16.3). En 1194, le même roi confirmait aux frères de l'Hôpital le mur au-dessus de la porte Saint-Jean de l'enceinte d'Acre, ainsi que la barbacane et la place située entre l'enceinte et la barbacane, afin d'y

édifier une porte (ann.2, n°16.4). En 1217, le roi Jean de Brienne donnait aux teutoniques sa barbacane située à côté de la barbacane du sénéchal, jusqu'à la porte de Geoffroy Le Tort, et précisait que ceci concerne toute la barbacane entre les deux murs de la cité dans les limites ainsi définies (ann.1, n°16.6).

On peut encore citer d'autres exemples : ainsi, en 1198, le roi Amaury donnait à Guillaume Peyre la tour de la Prison, une maison attenante à cette tour et à la porte de la Bouverie du Temple, enfin le cens d'une autre maison située entre l'enceinte et la barbacane » (ann.2, n°16.5). Il est clair qu'en Acre, les lices étaient divisées en lots contigus, chacun de ces lots portant le qualificatif de « barbacane de X » du nom de son attributaire, certainement chargé de sa construction et de son entretien.

En définitive, Wilbrand d'Oldenburg, en nous racontant son voyage en Terre sainte et en Cilicie en 1211-12, nous donne la clé en décrivant Acre : « Le mur extérieur est flanqué par des tours plus basses que le mur intérieur où elles sont hautes et très efficientes ; ainsi estil surveillé et supervisé par ce dernier. Pour cette raison nous avons coutume de nommer « barbacanes » les murs inférieurs de ce type ; car il a toujours été, et il sera toujours permis d'utiliser ce terme dans le présent récit » (ann. 1, n°11.1) ²².

Cependant, on a la preuve que cette signification était un usage des territoires ultra-marins. Ainsi, vers 1210, Robert d'Auxerre, signalant dans sa Chronique universelle le tremblement de terre qui affecta la Terre sainte en 1202, consignait certainement un témoignage oculaire qui lui avait été rapporté, lorsqu'il écrivait qu'à Tyr toutes les tours étaient tombées sauf trois, ainsi que les murs et leurs avant-murs appelés barbacanes (ann. 1, 9.1). Il rapportait un témoignage reçu par une lettre venue de Terre sainte, écrite par Philippe du Plessis, maître de l'ordre des teutoniques, et il n'eût pas pris cette précaution de langage, qui n'était pas dans la lettre originale, si l'acception avait été courante pour ses lecteurs résidant dans le royaume de France (ann. 1, 9.2) 23.

Parfois, il est vrai, l'interprétation des textes est plus difficile. Ainsi en est-il, vers 1243, dans une « pancarte » rappelant les droits et possessions des teutoniques, de la mention relative à « une pièce de terre acquise de la femme d'Eudes de Furhun, située à côté de la terre de sire Guy de Renay dans la « terre blanche », et de l'ouvrage avancé ou barbacane qui est contigu à la barbacane de Guy de Renay » 24. Cette mention est située au-dessous d'un bien situé à Castrum Regis (Mi'ilya', Israël) ; aussi a-t-on cherché à trouver dans cette localité, sans grand succès, à identifier une éventuelle seconde enceinte, au point qu'on peut douter aujourd'hui que le bien ait été situé en ce lieu 25.

LES BARBACANES OU AVANT-MURS DU PROCHE-ORIENT : LA RÉALITÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Malheureusement, la disparition de la quasi-totalité des enceintes du Proche-Orient empêche aujourd'hui de juger de la nature précise de ces avant-murs. Toutefois, comme l'a montré en particulier Denys Pringle dans un article fondateur, l'étude des sources médiévales et modernes, et l'archéologie montrent que ces avantmurs furent une réalité le plus souvent antérieure à l'arrivée des armées croisées en Orient 26. Acre, de ce point de vue, est instructive puisque, dès 1103, lors du premier siège avorté par Baudouin Ier, elle était entourée par une enceinte et un « avant-mur » ; il en va de même, comme on l'a vu, à Jérusalem. Le plan d'Acre dressé vers 1320, probablement par le géographe et peintre Pietro Vesconte pour le compte du vénitien Marino Sanudo qui rêvait de reconquérir la Terre sainte, est extrêmement instructif (fig. 8) 27: il figure les deux lignes de murailles, divisées en secteurs réservés à la garde des divers ordres et des communautés – en particulier la communauté vénitienne.

Le cas de Tyr est tout aussi instructif: Patricia Antaki-Masson s'est attachée récemment à tenter de restituer ces formidables défenses constituées par trois murs successifs et leurs fossés ²⁸. Malheureusement, aucun texte ne nous est parvenu pour connaître la façon dont étaient appelées au Moyen Âge les enceintes « concentriques » bâties autour

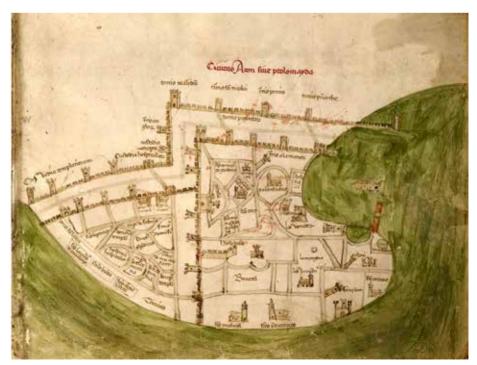


Fig. 8 - Plan de Acre, sans doute de Paolo Vesconte, illustrant le manuscrit de Marino Sanudo *Liber secretorum fidelium Sancte Crucis (Trustees* of the British Museum).

de fortifications urbaines ou de châteaux emblématiques, tant ils présentent des plans parfaits, comme l'enceinte templière de Tortose/*Tarțūs* qui conserve une magnifique enceinte double autour du bourg castral, ou le château de Belvoir (Israël) construit par les hospitaliers probablement dans les dernières années de l'occupation du site, avant 1187 ²⁹.

Ce même genre de défenses avancées se trouve dans les châteaux comme dans les enceintes urbaines au XIII^e siècle : on peut penser ainsi au château de Silifke en Turquie, construit par les hospitaliers entre 1210 et 1224 (fig. 9) ; ou encore au château de Saphet (Safed/Ṣafad) en Israël, construit entre 1240 et 1260 par les hospitaliers (fig. 10) ³⁰.

On trouvait le même genre de défenses, on le verra plus loin, dans des



Fig. 9 - Vue de la fausse-braie du château de Silifke (Turquie).

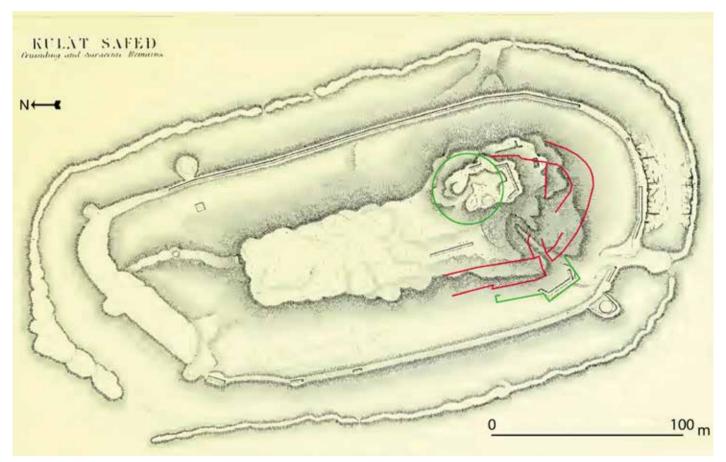


Fig. 10 - Plan du château de Safed par le Lt Conder (*Survey of Western Palestine*, 1881) avec surcharge par les tracés schématiques des éléments retrouvés en fouille et en élévation par Hervé Barbé (en rouge éléments francs, en verts éléments mamelouks). Noter l'existence du château haut, pourvu déjà d'une double enceinte concentrique, d'une enceinte concentrique flanquée de tours circulaires, et d'un *vallum* aujourd'hui disparu.

enceintes musulmanes à la même époque, comme les textes et les fouilles l'ont révélé à Damas et l'épigraphie à *Qal'aï al-Şubayba* (Israël) ; Cyril Yovitchitch en cite plusieurs exemples dans son ouvrage sur la fortification ayyoubide ³¹. On songerait aussi, plus anciennement, à la très belle double enceinte d'Anavarza (*Anazarbos*, 'Avn Zarbah, Turquie), des IX^e et X^e siècles ³².

L'ORIGINE DU MOT « BARBACANE » : LA DIFFICULTÉ D'UNE ÉTYMOLOGIE ORIENTALE

L'étymologie même du mot demeure tout à fait incertaine. Depuis le XVII^e siècle, il est proposé de rechercher une origine arabe ou proche-orientale 33. Au XIXe siècle, les érudits et linguistes ont suggéré diverses pistes dérivant de l'arabe et du persan 34. Certains philologues se sont servis de la deuxième signification du mot français « barbacane », certainement plus récente, à savoir « ouverture verticale étroite pratiquée dans un mur de soutènement pour permettre l'écoulement des eaux percolant dans les terres derrière le mur », pour justifier l'origine orientale 35. Or cette deuxième signification dériva tout simplement des ouvertures de ce type pratiquées dans les murs de soutènement des ouvrages avancés constituant l'escarpe des fossés.

Si la recherche d'une origine orientale du mot est évidemment tentante, puisque c'est dans les chroniques des Croisades qu'on le découvre les premières fois, il est cependant remarquable qu'il ne soit attesté nulle part dans les écrits du Proche-Orient ou plus généralement des pays musulmans. On a vu que, dans l'Espagne et le Maghreb musulmans, c'est plutôt le terme sitāra qui est utilisé pour les fausses-braies ; en Syrie, on trouve le terme fașil 36, alors que sităra paraît plutôt désigner soit des ouvrages avancés palissadés soit des hourds. Ainsi, à Damas, en 1164-1174, un texte épigraphique atteste de la construction d'un avant-mur sous ce nom à la porte Bāb al-Ğābiyya, que des fouilles récentes ont mis au jour 37. Le grammairien juif andalou Abū al-Walīd Marwān ibn Jannaḥ (Rabbi Yona) expliquait d'ailleurs dans la première moitié du XI^c siècle, dans son dictionnaire rédigé en arabe, que le mot faṣīl désigne le mur bas (parapet) situé en-dessous de la muraille principale, au-dessus de la sitāra, et que l'espace situé entre les deux murs est appelé par les Andalous le derb ³⁸; cette définition montre toute la difficulté qui s'attache à donner un sens absolu à un mot, sans compter avec la région et l'époque où il est utilisé.

Pour la fausse-braie ou lice, le terme employé peut être aussi *qull* ou *qill*, comme on le voit dans un texte d'Abū Šāma racontant que Nūr al-Dīn « construisit la muraille qui enserre la ville de Damas, la fausse-braie (*qull*) et le fossé pour la protection des musulmans, de leurs femmes et de leur argent » ³⁹.

Un autre terme se rencontre souvent, celui de bāšūra: d'une façon générique, il désigne les ouvrages avancés liés à une porte 40, mais peut désigner aussi les portes à passage en chicane 41, ou plutôt les ouvrages avancés en chicane – « barbacanes » au sens français – devant une porte 42. Au Crac des Chevaliers, les trois bāšūrāt mentionnées par Ibn Šaddād étaient certainement les trois rampes défensives et successives délimitées par des portes du côté oriental de la forteresse 43. Mais dans certains cas bāšūra peut ne pas désigner un ouvrage avancé de porte, mais une enceinte basse accolée à une courtine, comme à Qal'at al- Subayba où une inscription placée sur l'ouvrage sud-ouest du donjon rappelle la construction de l'avant-mur par le sultan al-'Aziz 'Imad al-dīn 'Uthman en 1227-1228 (fig. 11) 44. Un exemple montrant la difficulté d'interprétation du terme, comme de celui de « barbacane », est celui de la prise de Saphet (Safed/Safad) par Baybars en 1266 : le récit fait par le Templier de Tyr (ann. 1, 15.1) évoque la prise de la « barbacane » lors de laquelle Baybars perdit de nombreux hommes ; le contexte semble montrer que cette « barbacane » était en fait l'enceinte elliptique flanquée de tours circulaires et située à la contrescarpe du fossé qui entourait tout le château haut, également de forme elliptique. Elle est

appelée *antemuralia* dans la description du château par Benoît d'Alignan en 1260 (fig. 11) [ann.1, 14.1]. Le récit du siège par *Ibn al-Furāt* évoque, quant à lui, le fait que les Francs, découragés par les mines en cours sous la *bāšūra*, brûlèrent les *sata er* (pluriel de *sitāra*) situés sur cette *bāšūra* 45. S'agissait-il, comme l'ont traduit U. et M.C. Lyons, de l'ouvrage avancé d'une porte et des mantelets en bois de ses créneaux, – ou encore de ses hourds si tant est qu'il y en eut – ou s'agissait-il de la « barbacane » du Templier de Tyr? 46

On voit que l'origine orientale du mot « barbacane » est difficile à mettre en évidence. Les hypothèses les plus récentes des linguistes ont été formulées par Joan Corominas et Federico Corriente ; il s'agirait d'une étymologie hispanomusulmane, faisant dériver le mot de bāb al-barrāna – c'est-à-dire « porte extérieure » - en le mixant avec bābal-bágara (« porte des vaches ») 47. Pour cela, les deux linguistes utilisent comme transition le mot hispano-musulman albacar; mais cette transition est assez peu crédible, car les études de textes et d'archéologie montrent que albacar désignait des enceintes-refuges, ou des basses-cours de fortifications 48.

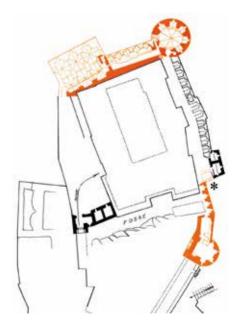


Fig. 11 - Extrait du plan de *Qalʿatʿal-Ṣubayba* par Pierre Coupel en 1936 (Deschamps 1939). Le lieu où se trouve l'inscription est figuré par un astérisque.

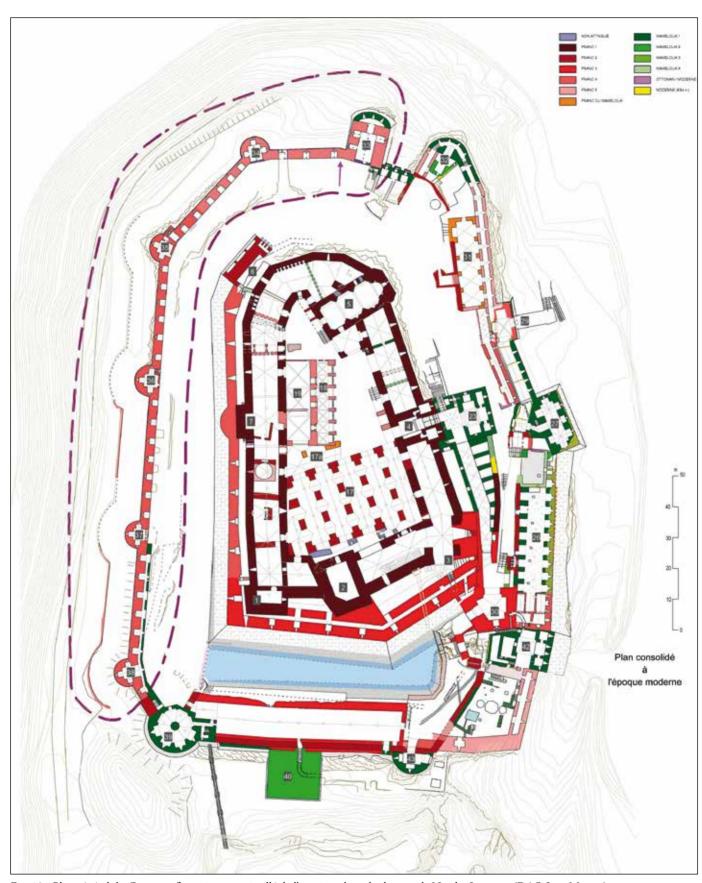


Fig. 12 - Plan général du Crac avec figuration en pointillé de l'enceinte dite « barbacane de Nicolas Lorgne » (DAO Jean Mesqui).

En revanche, une étymologie reposant sur l'adjectif barrana pourrait avoir du sens : ainsi à Damas, au XIIIe siècle, deux portes de bāšūra, intégrées postérieurement à leur construction dans un avant-mur mamelouk, prirent le nom de la porte qu'elles défendaient en lui accolant l'adjectif barrānī pour les distinguer de la porte située dans l'enceinte primitive 49. On rappellera qu'en Espagne, l'adjectif « albarranne » désigne les tours placées en avant d'une enceinte, et reliées à elle par un pont 50. Tout au plus insistera-t-on ici sur le radical « bar », qui paraît en l'occurrence impliquer une fermeture extérieure : ceci apparaît bien dans une charte de 1274 v.st. dans laquelle les jurés de la ville de Meilhan se déclarent obligés vis-à-vis du roi d'Angleterre, en cas de guerre imminente, de fermer le lieu d'une palissade crénelée, c'est-à-dire de lices, de « barbecanes et de barrières » 51. On retrouve ce radical dans le mot provençal barri qui signifie « faubourg ». La même idée était déjà exprimée par Bullet dans son dictionnaire de racines celtiques 52.

La plus fantaisiste des hypothèses a été exprimée par Lazare Sainéan en 1906, puisqu'il envisage une étymologie latine ; barbacane dériverait du latin *barbacana* (barbe blanche, barbe chenue), et résulterait de la similitude entre les crêtes des ouvrages palissadés et une barbe hérissée ⁵³.

On en conclura, dans l'état actuel des connaissances, que l'origine arabe de barbacane demeure non prouvée ; l'origine hispano-mauresque aujourd'hui favorisée se heurte à la fréquence du terme dans les sources françaises dès les années 1100, et à son absence des sources

arabes de l'époque. Aussi, quoi qu'en ait dit Baudry, évêque de Dol, doit-on rester prudent en la matière.

POUR REVENIR AU CRAC DES CHEVALIERS: LA BARBACANE DE NICOLAS LORGNE OU ENCEINTE OCCIDENTALE DES LICES

Quelle que soit l'origine du terme, on peut finalement conclure de cet examen que le mot « barbacane » fut usité au Proche-Orient franc comme dans le bassin méditerranéen, dans un sens assez différent de celui qui a prévalu en France et en Angleterre dès la seconde moitié du XIIe siècle. Il désignait de façon générique les fortifications avancées constituées par des murailles concentriques à l'enceinte principale, ainsi que les zones situées entre les deux enceintes : c'est avec cette signification que le mot s'est imposé tant en Italie qu'en Espagne, ainsi que dans le bassin méditerranéen tout au long du Moyen Âge 54. Au Proche-Orient, le cas de la ville d'Acre montre qu'il pouvait s'agir de véritables lices, et non pas seulement d'enceintes basses suivant à quelques mètres de distance les murailles principales, comme c'était le cas en particulier en Espagne.

C'est donc tout à fait à raison que les membres de l'équipe Crac 2006 avaient proposé, en leur temps, de considérer que la barbacane Nicolas Lorgne n'est pas un ouvrage avancé protégeant une porte, mais bien une enceinte « concentrique », celle qui fut édifiée entre l'angle sudouest de l'enceinte extérieure et la tour rectangulaire du nord, dont les cinq

tours circulaires à archères, la tour carrée et les archères sont d'une homogénéité remarquable (fig. 12).

En revanche, les propositions restitutives purement spéculatives faites par John Zimmer pour considérer dans la tour des latrines, ou tour des Filles du roi, une « entrée coudée appelée barbacane », ne résistent pas à l'analyse ; il n'est nul besoin d'imaginer ce scénario pour résoudre de façon satisfaisante la question posée par l'emplacement de l'inscription et, au demeurant, il est extrêmement douteux que cette tour ait jamais servi d'entrée.

Cette enceinte des lices fut bâtie vraisemblablement vers le milieu du XIII^e siècle, suivant les données qu'on peut recueillir sur Nicolas Lorgne. Il est amusant, pour finir, de penser qu'à la même époque, à Carcassonne, où les architectes royaux bâtissaient eux aussi une enceinte dite « des lices », nul n'aurait songé en France à appeler cette vaste enceinte une barbacane ; bien au contraire, le sens s'était restreint en France et à Carcassonne aux ouvrages de défense des entrées (ann. 2, 16.7).

Pour quelles raisons le sens des mots put-il différer ainsi d'un côté à l'autre de la Méditerranée, voire même d'un côté et de l'autre des frontières des Pyrénées et des Alpes? On peut en voir une sans beaucoup chercher : en France, comme d'ailleurs en Angleterre, lorsqu'apparut le mot barbacane, il n'existait pas de fortifications concentriques où le terme pût s'appliquer, à l'égal des grandes forteresses et enceintes urbaines byzantines ou musulmanes qui s'en inspirèrent. Dès lors, dans ces pays, le mot ne concerna que les seuls ouvrages avancés, ceux des portes.

ANNEXES

ANNEXE1: EXTRAITS DE CHRONIQUES (traduction Jean Mesqui sauf indication contraire)

ALBERT D'AIX (~1100~1125): HISTORIA HIEROSOLYMITANÆ EXPEDITIONIS

1.1 – Au siège d'Antioche par les Croisés en 1097 (*Hist. Crois.*, IV, p. 368 ; AA 2007, p. 204)

Peregrinorum itaque milites et principes (...) sequenti die intrumenta trium mangenarum opponunt ponti, quæ portam Waifarii et turrim portæ ejusque mænia crebro jactu et impetu saxorum quaterent et attererent, murosque exteriores, qui erant ante murale in plurima frusta minuerunt, quod Franci barbicanas vocant.

« C'est pourquoi les combattants et les princes des pèlerins installèrent le lendemain devant le pont trois mangonneaux, afin de lancer continûment des boulets pour ruiner la porte Waifarii, la tour de la porte et ses murailles, et ils mirent en ruines les murs extérieurs qui étaient devant l'enceinte, que les Francs appellent des "barbicanes" ».

1.2 – Au siège d'Antioche par Kürboğa en 1098 (*Hist. Crois.*, IV, p. 411; AA 2007, p. 296).

Tancredus (...) assumptis decem consociis, equo et lancea doctissimis, et a porta quam Boemundus, cum adhuc fieret obsdio, tuebatur, inter muros urbis et antemurale, quod vulgo barbicanas vocant, clam egrediens Turcos (...) perforat et attrivit

« Tancrède, ayant pris avec lui dix compagnons, cavaliers experts et très habiles à la lance, sortit à la dérobée entre les murs de la ville et les avant-murs que l'on appelle en langue vulgaire des "barbicanes", par la porte que Bohémond gardait car elle était assiégée, et il écrasa et transperça les Turcs ».

1.3 – Au siège de Jérusalem en 1099 (*Hist. Crois.*, IV, p. 467; AA 2007, p. 406)

Christiani vero (...) labori et bello amplius incumbebant ; murosque exteriores, quos barbicanas vocant, valide impugnantes, ferreis malleis et ligonibus partim sciderunt

« Et les chrétiens s'appliquaient de plus en plus au travail et à la guerre ; (...) s'attaquant avec force avec des masses de fer et des houes aux murs extérieurs, qui s'appellent des "barbicanes", ils parvinrent à y faire des brèches ».

1.4 – Au siège de Jérusalem en 1099 (*Hist. Crois.*, IV, p. 472 ; AA 2007, p. 416)

Qui [aries] virtute et inestimabili virorum inundatione impulsus, barbicanas, exteriores

muros scilicet muris oppositos, aquato vallo urbis, a viris arietem impellentibus gravi impetu in momento comminuit atque dejecit.

« Ce bélier, mu par la force immense d'une foule d'hommes, broya et détruisit les "barbicanes", c'est-à-dire les murs extérieurs situés en face de l'enceinte, d'un coup énorme porté soudainement par les hommes une fois que le fossé fut comblé ».

In arce igitur machinæ ejusque cænaculis his constitutis, arietem, post deletas barbicanas et æquatum vallum, quia tam difficile onus tædium erat amovere, ultro Christiani suo igni combusserunt, ne tanti roboris magnitudo conductili machinæ esset impedio.

« Une fois les "barbicanes" détruites et les retranchements aplanis, les attaquants étant placés au sommet et dans les étages de l'engin de siège, les chrétiens brûlèrent de son bois le bélier, car il était si pesant que la force nécessaire à le déplacer aurait entravé les mouvements de l'engin ».

1.5 – Au siège de 'Arqā en 1108 (*Hist. Crois.*, IV, p. 663 ; AA 2007, p. 774)

Quod quidem de Willelmi exercitu percipiens, eo quod nulla a mænibus præsidii fieret defensio, trans barbicanas et muros ad explorandam rem clam ascendens, neminem vidit aut persensit.

« [Les défenseurs ont abandonné la forteresse du côté non assiégé]. Un des hommes de l'armée de Guillaume l'ayant pressenti puisqu'il n'y avait plus aucune défense active depuis les murs de la citadelle, il monta sur les "barbicane" et les murs pour le vérifier, et ne vit ni ne sentit la présence d'aucune personne ».

1.6 – Au siège de Zardana (château de la Vieille) en 1110 (*Hist. Crois.*, IV, p. 686 ; AA 2007, p. 774).

Tancredus semper imperterritus, obsidionem magis formans, mangenas duodecim ad urbos mænia applicuit, donec barbicanas et turres, spacio unius mensis quassatas, usque ad interiora præsidii perforavit.

«Tancrède, toujours sans effroi, mit le siège avec force, faisant tirer douze mangonneaux sur l'enceinte, jusqu'à ce qu'il ait transpercé jusqu'à l'intérieur de la forteresse les "barbicanes" et les tours, ébranlées pendant l'espace d'un mois par les engins. »

RAOUL DE CAEN (~1110): GESTA TANCREDI IN EXPEDITIONE HIEROSOLYMITANA.

2.1 – Tancrède est expulsé d'Artasie (Artah) par Baudouin en 1097 (*Hist. Crois.*, III, p. 641)

Dies crastinus fulgebat ; quum, reverso Antiochia hoste, amotus est metus. Tunc Marchisides exire jussus, ut semper Nulla fides regni sociis, ab ipso exteriori muro qua barbicana appellatur, expellitur.

« Le lendemain à l'aube, leurs craintes s'envolèrent, l'ennemi étant reparti à Antioche. Alors le fils du Marquis [*Tancrède*], qui avait reçu l'ordre de sortir car "nulle confiance n'existe entre les codétenteurs du pouvoir", fut expulsé du mur extérieur qu'on appelle "barbicane" ».

BAUDRY DE BOURGUEIL, ÉVÊQUE DE DOL (-1100-1130) : GESTA TANCREDI IN EXPEDITIONE HIEROSOLYMITANA

3.1 – Au siège de Jérusalem en 1099 (*Hist. Crois.* IV, p. 97 ; BnF, ms. lat., fol. 54v).

Straverunt enim murum exteriorem quem a Surianis barbacana dicitur et scalam unam erectam amoverunt ad interiorem. Super illam autem vicissim ascendebant milites Christiani.

« Ils renversèrent le mur extérieur que les Syriens appellent "barbacane", et appuyèrent une échelle sur le mur intérieur. Chacun à son tour, les soldats chrétiens montaient à celle-ci ».

Anonyme (1145): DE CIVITATIBUS PERSARUM IN TERRA PROMISSIONIS

4.1 – Extrait de la description de Édesse (Röhricht 1887, p. 297)

Murus habet turres et munitiones CXLV et antemurale habet cum barbachan(a), sicut solent habere civitates circumquaque, et ibi sunt duo fontes, cum insimul venient in civitatem.

« L'enceinte est flanquée par 145 tours et bretèches, et elle possède un avant-mur avec "barbachan(a)", comme en ont toutes les villes autour d'elles ; et il y a deux sources, qui entrent ensemble dans la cité ».

ANNALES JANUENSES (1171)

5.1 – Les consuls de Gênes et de Lucques désignent des experts pour décider de la construction d'une forteresse pour faire pièce aux Pisans qui ont détruit une autre tour (*Annali Genovensi*, p. 244-245).

Et mandaverunt consules Sisimundum Musculam, virum utique probum et honestum, et cum ipsum Raimundum magistrum, ut eligerent locum in predicto littore ad edificandam turrim aptiorem et forciorem; et est locus talis. (...) et vocatur jactus iste Via regia, ad quam nemo podest adpropinquare, nisi forsan parvissimo navigio.

In capite jactus cuius est pulchrum et laudabile edificium, quod vocatur turris de Via regia; que siquidem est rotunda, et in circuita pedes LXVIII, et debet edificari altitude illius usque un brachia LXXX et murus in circuitu ipsius in brachia LXXX et alter murus, quod appellabitur barbacana, levabitur arbitratu boni viri.

« Et les consuls mandèrent Sigismond Musculam, homme très probe et honnête, et avec lui le maître Raymond, afin qu'ils choisissent un lieu sur le littoral pour construire une tour plus forte et mieux défendue que la précédente ; ils trouvèrent le lieu adéquat (...) et ce lieu s'appelle "Voie royale", et nul ne peut s'en approcher, sinon peut-être dans une minuscule embarcation. Au chef de ce lieu est une construction belle et admirable, qui s'appelle tour de la Voie royale, qui est ellemême ronde, d'une circonférence de 68 pieds, et elle doit avoir une hauteur de 80 coudées ; et le mur d'enceinte doit avoir 80 coudées, et l'autre enceinte, qu'on appelle "barbacane", sera d'une hauteur à fixer par l'arbitrage d'hommes sages ».

THÉODORIC : LIBELLUS DE LOCIS SANCTIS (1175)

6.1 – Description de l'enceinte de Jérusalem (Huyghens 1994, p. 145; *CIC*, p. 318).

Porrigitur autem ipsa civitas ab aquilone in meridiem per longum et ab occidente in orientem per latum, turribus, muris et propugnaculis super valles prædictas in montis altitudine firmissime communita. Vallem quoque sive fossatum extrinsecus muro oppositum et propugnaculis atque minis munitum existit, quod barbicana vocant. Portas habet septem, quarum sex singulis noctibus usque post solis ortum firmiter obserantur; septima vero muro conclusa nonnisi in die palmarum et in exaltatione sanctæ crucis aperitur.

« Cette ville s'étend en longueur du nord au sud, et en largeur de l'ouest à l'est ; elle est très puissamment enceinte de tours, de murs et de défenses avancées qui franchissent les vallées susdites et gravissent la montagne. Une sorte de retranchement ou fossé, défendu par des murs et des archères, s'élève à l'extérieur en face de l'enceinte ; ils l'appellent "barbicane". Celle-ci a sept portes, dont six sont fortement verrouillées toutes les nuits jusqu'à l'aube ; la septième est murée, sauf le jour des Palmes et celui de l'Exaltation de la Sainte Croix où elle est spécialement ouverte ».

6.2 – Description de la tour de David (Huyghens 1994, p. 146 ; *CIC*, p. 318).

Turris David incomparabili firmitate ex lapidibus quadratis infinitæ magnitudinis compacta, et juxta portam occidentalem, quæ versus Bethleem viam dirigit, sita, cum adjacente solario et palatio noviter ædificato, fossatis et barbicanis valde munito, in proprietatem cessit regis hierosolymitani.

« La Tour de David est d'une solidité incomparable, car elle est construite de pierres rectangulaires d'une taille extraordinaire ; elle est placée à côté de la porte occidentale d'où part le chemin conduisant à Béthléem. Flanquée d'un logis et d'un palais récemment édifié, elle est puissamment fortifiée par des fossés et des "barbicanes" ; elle est maintenant aux mains du roi de Jérusalem ».

6.3 – Description de la ville de Tyr (CIC, p. 384).

Octavo a Sarphan miliario Tyrus, quam moderni Sur vocant, in littore maris existit, omnes alias civitates turrium et mænium firma munitione antecedens. Hæc enim quadrangula exstat, speciem insulæ preferens. Fere tria ejus latera mari cinguntur; quartum fossatis, barbacanis, turribus, muris, propugnaculis et minis fortissime communitur. Duos tantum habet exitus, qui quadruplicibus portis ex utraque parte turritis obfirmantur.

« Au huitième millaire de Sarphan se trouve Tyr, que les modernes appellent Sur. Elle s'élève au bord de la mer, dépassant toutes les autres villes par la puissance et la solidité de ses tours et ses murailles. Elle a un plan quadrangulaire, et fait partie de la catégorie des îles. Trois de ses côtés sont presqu'entièrement ceints par la mer ; le quatrième est défendu par des fossés, des barbacanes, des tours, des murs, des ouvrages avancés et des archères. Elle possède deux accès, qui sont protégés par des portes quadruples situées entre deux tours ».

IBN ĞUBAİR : RELATION DE SES VOYAGES (1183-1185)

7.1 – Description de la ville de Tyr (Hist. Crois. or. III, p. 432; Ibn Jubair 1852, p. 305). ذلك انها راجعة الى بابين احدهما في البرّ والاخر في البرر وهو يحيط بها الا من جهة واحدة فالذي في البرّ يَغْضَنَى ايه بعد واوج شالاش ابوب او اربعة كلها ستائر مشيَّدة محيطة بالباب الذي في البالاد البحيّة اعجب وضعا مشيدين الى مينا

« Elle [la ville] n'a que deux portes, l'une du côté de la terre ferme, l'autre vers la mer, dont elle est entourée, sauf d'un côté. On ne parvient à la porte du côté de la terre qu'après avoir traversé trois ou quatre portes qui sont toutes aménagées dans des avant-murs (sata'er, pl. de sitāra) fortifiés. Celle qui donne sur la mer est entre deux tours fortifiées, et donne accès à un port » (traduction d'après *Hist. Crois.*; Ibn-Jubayr 1949-65, p. 357; JM avec l'aide de Patricia Antaki-Masson).

RAOUL DE DICET: YMAGINES HISTORIARUM (AVANT 1200)

8.1 – Récit du siège de Silvia au Portugal par les Croisés anglais (1189) (Raoul de Dicet 1876, p. 66).

.... Tertia die sequenti muris appropinquantes [Christiani] insultum acerrimum fecerunt, suburbium irruperunt, fontem etiam duplici muro circumdatum, habentem barbacanam novem turribus circumseptam, a quo fonte cives sustentabantur ne siti perirent, obstruxerunt terra, fimo, lapidibus.

« Au troisième jour, les Croisés lancèrent un impétueux assaut ; ils se précipitèrent dans le faubourg, et ils bouchèrent une source entourée d'un double mur, protégée par une barbacane ceinte de neuf tours ; or c'est à cette fontaine que les habitants de la ville venaient se désaltérer afin de ne pas périr de soif ».

ROBERT D'AUXERRE : CHRONOLOGIA SERIEM TEMPORUM (AVANT 1224)

9.1 – Séisme de 1202 en Terre sainte (*Hist. Fr.*, XVIII, p. 265).

Mense Maio 10 die mensis, tribus diebus ante Ascensionem Dominicam, circa diei crepusculum, audita est vox terribilis de cælo, et mugitus horribilis de terra et terramotus facti sunt tam horrendi, quam graves, ut Acconensis urbis partem maximam, in muris et in domibus, ipsumque regis palatium ad terram dejecerint, et populum innumerabilem occcupatum prostraverint. Porro Tyrus civitas et antiquitate originis, et fortunæ varietate insignis, qua etiam in partibus illis nulla tutior, nulla munitor, flebili stupendaque ruina, fere funditus est subversa. Nam omnes turres, exceptis tribus corruerunt, murique tam alti quam solidi præter antimuralia quædam quæ barbacanas vocant, vel cassaturis debilitati vel penitus sunt dejecti.

« Le 10 mai, trois jours avant l'Ascension de Notre Seigneur, au crépuscule, une terrible clameur venue du ciel, un terrible mugissement venu de la terre, et un tremblement de terre intervinrent; ils furent à ce point horribles et graves, qu'ils mirent à terre la plus grande partie de la ville d'Acre, tant les murailles que l'enceinte, et même le palais royal, et terrassèrent une multitude de gens au travail. De plus, la ville de Tyr, insigne par l'antiquité de son origine et la variété de ses richesses, qui n'avait pas de rivale plus sûre et mieux fortifiée, fut anéantie par une ruine affligeante et stupéfiante. En effet, toutes les tours à l'exception de trois furent détruites, et les murs, pourtant solides et hauts, ainsi que leurs avantmurs appelés barbacanes, sont ruinés jusqu'aux fondations, ou sont sur le point de tomber ».

9.2 – Lettre de Philippe du Plessis, maître de l'ordre des teutoniques ayant servi de source à Robert d'Auxerre (Mayer 1972, p. 309)

Tertia vero ceteris flebilior et horribilior talis fuit, quod vicesima die maii summo diluculo audita est vox terribilis de celo, mugis horribilis de terra et terremotus, quales non fuerunt ab initio mundi, facti sunt, ita quod partem maximam Accaron in mutis et domibus ad terram prostraverunt et gentem innumerabilem occupatam occiderunt. Domum autem nostras divina misericordia nobis integra reservavit. Civitiis vero Tyri omnes turres exceptis tribus et muri excepta exteriora barbacana et omnes domus cum plebe sua paucis reservatis in terram corruerunt.

« Le troisième événement fut plus horrible et plus délétère que tous les autres : le 20 mai à la pointe du jour, on a entendu une terrible clameur venant du ciel, et dans un mugissement horrible de la terre, un séisme est intervenu comme jamais on n'en ressentit depuis le commencement du monde. Il fut tel qu'il balaya jusqu'à terre les maisons et les biens dans la plus grande partie d'Acre, et tua une foule innombrable d'habitants. Par la miséricorde divine, nos maisons furent miraculeusement préservées. Mais à l'enceinte urbaine de Tyr, toutes les tours sauf trois, tous les murs à l'exception de la barbacane, enfin presque toutes les maisons, tombèrent à terre entraînant leurs habitants. »

GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN : DE LA CONQUÊTE DE CONSTANTINOPLE (1207-1213)

10.1 – Attaque de l'enceinte de Blachernes par les comtes de Flandres, de Blois et de Saint-Pol en 1203 (Villehardouin-1, p. 213; BnF. ms., fol. 17v)

Et li cuens Baudoin de Flandres et de Hennaut ala assaillir et la soa gent et Henri ses frères, et li cuens Loeys de Blois et de Chartein, et li cuens Hues de Saint-Pol et cil qui à els se tenoient alèrent à l'asaut et drecièrent à une barbacane II esciles en près la mer. Et li murs fu mult garni d'Englois et de Danois, et li assauz forz et bons et durs, et par vive force montèrent les chevaliers sor les eschieles et II serjans, et conquistrent le mur sor als.

WILBRAND D'OLDENBURG (1211-1212) : ITINERARIUM IN QUO AGITUR DE SITU TERRE SANCTE

11.1 - Description de la ville d'Acre (WO 2012, p. 116).

Hec est civitas bona, dives et fortis, in littore maris sita, ita ut, dum ipsa in dispositione sit quadrangula, duo eius latera angulum constituentia a mari cingantur et muniantur; reliqua duo latera fossa bona et larga et profunda funditus murata et dupplici muro turrito pulcro ordine coronantur, eo modo, ut prior murus suis turribus ipsam matrem non excedentibus a secundo et interiore muro, cuius turres alte sunt et validissime, prospiciatur et custodiatur. Unde et huiusmodi muros inferiores barbacanas consuevimus appellare, quia licuit semperque licebit signatum presente nota producere nomen

« C'est une ville bonne, riche et forte, située au bord de la mer ; comme elle est de plan rectangulaire, deux de ses côtés forment un angle ceint par la mer. Les deux autres côtés sont bordés de bons fossés, larges et profonds, et couronnés par une double enceinte flanquée de belles tours. Le mur extérieur est flanqué par des tours plus basses que le mur intérieur où elles sont hautes et très efficientes ; ainsi est-il surveillé et supervisé par ce dernier. Pour cette raison nous avons coutume de nommer "barbacanes" les murs inférieurs de ce type ; car il a toujours été, et il sera toujours permis d'utiliser ce terme dans le présent récit ».

11.2 – Description de la ville de Tyr (WO 2012, p. 117).

Hec est civitas bona et fortis, maximum Christianorum solatium, quia inter omnes seculi civitates ipsa, ut creditur, vero nomine fortissima nuncupatur; ex una enim parte munitur muro bono et mari, in quo latentes scopuli longe sub aquis protenti insultum navium ex muro deffendunt; ex alia parte deffenditur fossa bona murata et quinque muris turritis et validissimis, in quibus disposite et transposite sunt quinque porte, que introitum civitatis adeo intricant et observant, ut, qui eas intraverint, in domo Dedali errare et laborare videantur.

« C'est une ville bonne et forte, la plus grande consolation des chrétiens, car, de toutes les cités de cette époque, elle est connue comme étant la plus forte ; car, d'une part elle est ceinte par un mur puissant qui baigne dans la mer et repose sur des rochers acérés qui défendent l'approche des bateaux ; et d'autre part elle est défendue par des fossés revêtus de maçonnerie, et par cinq murs puissants flanqués de tours dans lesquels sont disposées cinq portes. Celles-ci sont disposées de façon qu'elles protègent et intriquent l'accès à la cité, afin que les assaillants s'y perdent comme dans la demeure de Dédale ».

11.3 – Description de la ville de Tripoli (WO 2012, p. 120).

Hec est civitas valde dives, plurimos habens inhabitatores, Christianos, Iudeos et Sarracenos, quibus omnibus comes, vir nostre fidei, sicut toti terre illi dominatur. Ipsa vero civitas in omni sua dispositione Thyro simillima fere undique mari cingitur et munitur; sed ipsa natura, suis

naturatis commoda, pratum quoddam amenum et fertiles ortos interiecit. Circa quem locum ipsa munitur duobus muris validis et turritis, duas fossas largas et profundas inter se capientibus, quorum portas et introitus speciales quondam sinuose barbacane intricant et observant.

« C'est une ville riche et puissante, peuplée de nombreux habitants, chrétiens, juifs et musulmans, sur le territoire de laquelle règne un comte qui est de notre foi. En fait, cette ville a une disposition extrêmement similaire à celle de Tyr, puisqu'elle est entourée et protégée par la mer ; mais la nature, favorable aux autochtones, a placé entre la mer et la ville des prés agréables et des jardins fertiles. Elle est ceinte de deux murs puissants flanqués de tours et encadrant deux fossés larges et profonds ; des sortes de barbacanes sinueuses surveillent et intriquent leurs portes et leurs poternes ».

GUILLAUME DES VAUX-DE-CERNAY: L'HISTOIRE DES ALBIGEOIS (1213)

12.1 – Prise du château de Saint-Antonin en 1212 (*Hist. Fr.*, XIX, p. 61-62).

...currunt peregrini pauperes et inermes... castrum impugnare cæperunt tantaque et tam incredebili et penitus inaudita probitate adversarios impetebant, quod, ex continuo et creberrimo jactu lapidum in timorem mittentes eos pariter et stuporem, abstulerunt eis in unius horæ spatio tres fortissimas barbacanas.... Videntes autem illi de castro quod amisissent barbacanas, exeuntes a castro ex alia parte, per aquam fugere cæperunt.

« Les pauvres pèlerins sans armes... entreprirent d'attaquer le château et ils se lançaient vers les adversaires avec une telle prouesse, incroyable et presque inouïe, qu'à force de lancer sans crainte et continûment des pierres, ils leur enlevèrent en l'espace d'une heure trois barbacanes extrêmement fortifiées.... Ceux du château voyant qu'ils avaient perdu leurs barbacanes, sortirent du château par un autre côté, et commencèrent de s'enfuir par le ruisseau ».

12.2 – Prise du *castrum* de Moissac en 1212 (*Hist. Fr.*, XIX, p. 67).

Adversarii autem quædam extra fossata repagula de lignis fecerant, et post illa repagula iterum aliud fossatum, manebant semper inter illa duo fossata... In crastino autem armantes se peregrini nostri ad castrum undique accesserunt, intrantesque audacissime primum fossatum, per multos labores et constantissimas probitates repagula lignea confringebant; adversarii autem qui intra repagula et in barbacanis erant, ipsas barbacanas prout poterant defendebant.

« Mais les ennemis avaient édifié des palissades de bois en avant des fossés, et après

cela ils avaient creusé à nouveau un fossé; ils stationnaient en permanence entre ces deux fossés... À l'aube nos pèlerins s'armèrent, et ils se lancèrent vers l'enceinte, entrèrent avec la plus grande audace dans le premier fossé; et là, à force de prouesses et de peines, ils détruisaient les palissades de bois. Quant aux ennemis qui étaient à l'intérieur des palissades et dans les barbacanes, ils défendaient celles-ci du mieux qu'ils pouvaient ».

12.3 – Siège de Chasseneuil en 1214 (*Hist. Fr.*, XIX, p. 98).

...nostri vero, quia imminebat nox, et quia non habebant scalas, muros conscendere nequiverunt; sed, intra muros et fossatum in modica quadam planitie stantes, barbacanas quas hostes extra muros fecerant, ipsa nocte destruxerunt.

« Quant aux nôtres, la nuit approchant, ne disposant pas d'échelles, ils ne purent escalader les murs ; mais, se tenant entre ceux-ci et le fossé sur un terrain à peu près plat, ils détruisirent cette nuit même les barbacanes que les ennemis avaient édifiées en dehors des murs ».

ERNOUL ET BERNARD LE TRÉSORIER (~1225)

13.1.1 – Siège de Tyr par les armées musulmanes (1187) (Chronique d'Ernoul, p. 242-243)

Or vous dirai des Sarrasins, ç' [ce qu'] une partie fist de ceux qui estoient en l'ost. Endementiers [pendant le temps] que li bataille estoit en le mer, ils aportèrent eskieles as murs des barbacanes et entrerent ens, et alerent desci c'al mur, et vaurent metre les eskieles al maistre mur. Mais il estoit trop haus, se nes i pooient metre; et se lor eskieles fuissent encore assés longhes, ne peussent il entrer ens, pour les garnisons qui sour le mur estoient. Quant li Sarrasin virent qu'il ne poroint monter as murs, si manderent les mineurs, si les misent as murs, si les firent miner. Et minerent le premerain parement et tout le moilons, si qu'il n'i avoit fors à miner le parement qui devers le cité estoit et de bouter le feu, quant Dame Diex [le seigneur Dieu] les secourut.

Quant li Crestiien orent desconfis les Sarrasins de le mer, si lor fist on savoir que li Sarrasin minoient les murs de la cité, et que les barbacanes estoient plaines de Sarrasins. Quant li marcis [marquis Conrad de Montferrat] oï [ouit] ce, si vint à le porte de la cité, se le fist ouvrir ; et issirent hors tout à I fais, sor les Sarrasins. Quant li Sarrasin virent les Crestiiens de la cité issir sour aus, si s'en fuirent ; et se laissaient caoir [choir] jus des barbacanes cil qui pooient, et ceus qui ne pooient fuir, tuoit on. Et les cacièrent [chassèrent] desci en l'oest.

Et prisa on bien à mil homes les Sarrasins qui furent ocis es barbacanes.

BENOÎT D'ALIGNAN : DE CONSTRUCTION CASTRI SAPHET (1260)

14.1 – Extrait de *De mirabili constructura castri Saphet* (Huygens 1981 ; Golubovitch 1906, p. 251 ; Kennedy 1994, p. 195).

...Que autem et qualia sint ibi hedificia, que et quales, quot [et] quante munitiones et fortalicia in fossatis, que habent in profundo rupis VII canas, et sex in lato; que in muris, qui habent in altitudine XX canas, et in latitudine in summo canam et dimidiam ; que in antemuralibus et scamis, que habent in altitudine X canas, cum crotis in circuitu totius castri CCCLXXV canas; que in crotis, qui dicuntur fortie cooperte, que sunt super scamas et subtus antemuralibus, ubi possunt esse balistarii cum magnis balistis, et defendere scamas, et alla propingua et remota, et non possunt ab aliis exterius videri; ubi possunt esse secure sine aliis armaturis, que in turribus et propugnaculis, ubi sunt VII turres, quarum qualibet habet in altitudine XXII canas, in latitudine X, in spissitudine II in summo...., non est facile scriptura vel verbo plenarie explicare.

« ...Il est difficile d'exprimer par oral ou par écrit la qualité et la quantité des édifices du château ; celles des défenses et des fortifications, avec des fossés creusés dans la roche de plus de 7 cannes de profondeur, et de 6 de largeur ; avec des murs qui ont une hauteur de 20 cannes, et sont épais d'une canne et demie à leur couronnement ; avec des avantmurs assis sur des levées de terre, d'une hauteur de 10 cannes, pourvus de casemates sur un périmètre de 375 cannes ; avec des casemates, qu'on appelle des "forts couverts", qui sont au-dessus des levées de terre et sous les avantmurs [à la base de ceux-ci?], où peuvent se tenir des arbalétriers avec de grandes balistes [arbalètes ?] pour défendre les levées de terre, et battre tous les lieux proches et lointains sans qu'on les voie de l'extérieur, et où ils peuvent stationner en sécurité sans armures ; avec des tours et des bretêches, où on trouve 7 tours de 22 cannes de hauteur, 10 de largeur, et des murs épais de 2 cannes au couronnement... ».

LE TEMPLIER DE TYR (1314-1321)

15.1 - Siège de Saphet (Safed/Ṣafad) par Baybars (1266) (Gestes des Chiprois, p. 179).

Quant la gent du soudan prirent la barbacane dou chastel, il perdy mout de sa gent, car au chastel avet bones gens d'armes, frères et sergans, et douta le soudan de prendre le par force quy ne perdit de sa gent, et défendy l'asaillir, et fist crier son banc que tous les Suriens, sergans, archiers puissent nissir hors dou chasteau à sa fiance, et fist-il pour metre descorde entre les Frans et les Suriens, si que les Frans distrent as Suriens quy les aveent traïs, et firent d'aun bataille entre yaus ; et adons le soudan lors fist doner fort asaut, et siaus dou chastel avoient perdu la barbacane, et afeblis estoient durement...

ANNEXE 2 : EXTRAITS DE CHARTES OU DE LETTRES

(traduction Jean Mesqui sauf indication contraire)

16.1 – 1152 : Charte de Donation par Maurice de Montréal aux hospitaliers au Crac de Moab (Cartulaire général des hospitaliers, p. 160, n°207).

Item dono et concedo penes Cracum quamdam turrim, que est a parte sinistra sicut fit ingressus per portam castelli, et barbacanam, que est inter duos muros sicut protenditur ab hac turri predicti usque ad turrim Sancte Marie.

« De même je donne et concède à l'intérieur de Kerak une certaine tour, qui est à droite quand on entre par la porte du château, et la barbacane, qui est entre deux murailles, comme on va de ladite tour à la tour Sainte-Marie ».

16.2 – 1193: Henri, comte palatin de Troyes, donne aux teutoniques une barbacane, des tours et un fossé à Acre (*Tabulae Ordinis Theutonici*, n°28, p. 25).

Notum sit [etc.] quod ego Henricus Trecensis comes palatinus [etc.] dono et in perpetuam helemosinam concedo domui hospitalis Theutonicorum et eiusdem domus fratribus totam barbacanam, turros quoque et muros et fossatum a meta proprisie, quam in ipsa barbacana domui hospitalis sanci Iohannis et fratribus dedi, usque ad portam sancti Nicholay. Ea tamen conditionem [etc] ut ea repparent et meliorent, prout municioni civitatis necesse fuerit.

« Sachent tous [etc.] que je, Henri comte palatin de Troyes [etc.] donne et concède à perpétuité à la maison de l'Hôpital des teutoniques et aux frères de cette maison toute la barbacane, ainsi que les tours, les murs et le fossé, depuis la limité du pourpris que j'ai donné dans cette même barbacane à la maison de l'hôpital Saint-Jean et aux frères, et ce jusqu'à la porte Saint-Nicolas. Ce don fait à la condition néanmoins [etc.] qu'ils réparent et renforcent cette partie d'enceinte, comme il sera nécessaire pour la fortification de la ville ».

16.3 – 1193 : Henri, comte palatin de Troyes, donne aux hospitaliers une partie des murailles avec la barbacane, le terrain et les fossés (Cartulaire général des hospitaliers,

t. I, p. 594, n°938, d'après un inventaire du XVIIIe siècle).

« Donation faite à l'ordre [de l'Hôpital], entre les mains de Geofroy de Donjon, grandmaître, par Henry de Troyes en Champagne, comte palatin, du consentement d Isabelle, sa femme, fille d'Amaury, roi de Jérusalem, d'une partie des murailles de la ville d'Acre, depuis la poterne qui estoit vis-à-vis la porte de Geofroy le Tort jusques à la tour de la porte S. Nicolas exclusivement, avec les avant-murs, terrain et fossés, et encore la terre qui est après ledit avant-mur, à côté droit en tirant vers ladite tour jusques à la rivière, de l'an 1193 ».

(Mayer 2010, t. II, p. 949, n°*574, d'après un inventaire de 1531-1535).

Ac etiam omnes terras que sunt a predesignata postrulla usque ad dictam turrem cum barbacano et fossato.

16.4 – 1194: Henri, comte palatin de Troyes, donne aux hospitaliers une portion d'enceinte au-dessus de la porte Saint-Jean, avec la barbacane (Paoli 1733, p. 87, n°LXXXI; *Cartulaire général des hospitaliers*, t. 1, p. 616, n°972; Mayer 2010, t. 2, p. 940-944, n°571).

In nomine Sancte Trinitatis [etc.] ego Henricus comes Trecensis palati sinus [etc.] in liberam et perpetuam elemosinam dono, concedo et confirmo Deo et sancte domui hospitalis sancti Johannis de Iherusalem et fratri Gaufrido du Donjon eiusdem domus venerabili Magistro ceterisque fratribus ibidem Deo servientibus et posterum servituris, murum super portam civitatis Acconensis, que porta dicitur porta Sancti Johannis, et barbacanam et plateam que est inter murum et (barbacanam ad) edificandam ibi portam unam, cum suo tenemento et de fossato ville quantum eis necesse fuerit.... ejusdem porte et sui tenementi. Donoque eis.Ita hoc donum libere et quiete sicut aliqua elemosina liberius vel melius dari potest ab imo profundissimo usque in altissimum et ab altissimo unque in imum profundissimum. Per quam videlicet portam predicti fratres hospitalis sibi et hominibus suis et omnibus rebus suis liberum habeant exitum de villa et liberum introitum ad villam nocte ac die et omnibus horis quibus voluerint. Eamque libertatem in porta illa et tenemento porte habeant intus et foris, quod eis vel rebus suis nullum possit fieri vel exeundi vel introeundi impedimentum. Si vero predicti fratres super dictam portam et super tenementum porte aliquod struxerint edificium vel turrem vel aliud edificium illud quodcumque fuerit et ipsam porta iam dicti fratres habeant et possideant. Ego vero portitorem meum ad portam habebo, qui clavem porte et jura mea custodiat et prenominatis fratribus suisque hominibus, quandocumque voluerint, sine omni molestia et contradictione liberum exitum et liberum prebeat

« Au nom de la sainte Trinité [etc.], je, Henri, comte palatin de Troyes, concède et confirme en libre et perpétuelle aumône à Dieu et à la maison de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, et à frère Geoffroy du Donjon, vénérable maître de cette maison, et aux frères servant Dieu en ce lieu, maintenant et à l'avenir, le mur au-dessus de la porte de la ville d'Acre qu'on appelle porte Saint-Jean, ainsi que la barbacane et la place qui est entre la muraille (et la barbacane) afin d'édifier là une porte, avec son tènement et toute la longueur de fossé de la ville qui leur sera nécessaire, pour une jouissance libre et paisible, identique ou meilleure que pour toute aumône, en fonds et en tréfonds. En vertu de cette donation, les frères de l'hôpital, leurs hommes et leurs biens auront la liberté de passage, à l'entrée et à la sortie, par cette porte, à quelque heure du jour et de la nuit. Cette liberté s'exercera à l'intérieur et à l'extérieur de la porte, de telle manière qu'on ne pourra empêcher qui ou quoi que ce soit d'entrer ou de sortir. Si les frères construisent quelque édifice, ou tour, ou autre bâtiment, sur la porte ou sur le tènement de celle-ci, ils en jouiront au même titre que de la porte elle-même. J'aurai moi-même un portier à cette porte, qui gardera ma clef, fera respecter mes droits et qui veillera à la liberté d'entrée et de sortie des frères et de leurs hommes, à quelque moment qu'ils le veuillent ».

16.5 – 1198 : Amaury, roi de Jérusalem, donne à Guillaume de Pierre la tour de la Prison à Acre, et le cens sur une maison entre le mur de la cité et la barbacane (Mayer 2010, t. 2, p. 999, n°614, et Paoli 1737, p. 287, n°8).

In nomine Sancte et individue Trinitatis [etc.]. Notum sit [etc.] quod ego Aymericus per Dei gratiam Iherusalem Latinorum Rex nonus et Rex Cypri [etc.] damus et in perpetuum concedimus tibi Willemo de Petra et heredibus tuis de legitima uxore tua Turrem in Accon que vocatur Turris Carceris cum omnibus suis pertinentiis, et domum ex parte Orientali eidem Turri, et ex parte occidentali porte que vocatur porta Boverie Templi, et ex parte meridionali furno Malivicini coherentem; et censum cuiusdam domus site inter murum civitatis et barbacanam, et ex parte orientis predicte turri, et ex parte occidentis prefate porte Boverie coherentis.

« Au nom de la Sainte et indivise Trinité [etc.] je, Amaury, par la grâce de Dieu neuvième roi des Latins de Jérusalem, et roi de Chypre [etc.], donne et concède à perpétuité à toi, Guillaume de Pierre, et aux héritiers que tu as de ton épouse légitime, la tour en Acre qui est appelée la tour de la Prison, avec toutes ses appartenances ; et la maison confrontant à l'est à cette tour, à l'ouest à la porte appelée la porte de la Bouverie du Temple, au sud au four Mauvoisin ; et le cens de la maison

située entre le mur de la cité et la barbacane, confrontant à l'est à ladite tour, et à l'ouest à ladite porte de la Bouverie ».

16.6 – 1217 : Jean, roi de Jérusalem, donne aux teutoniques sa barbacane (*Tabulae* Ordinis Theutonici, p. 41, n°50)

Notum sit omnibus [etc.] quod ego Johannes, Dei gratia Latinorum Ierusalem rex decimus et comes Brenensis, dono et concedo in elemosinam Deo et domui hospitalis Alamannorum Acchon meam barbacanam a muro prope domum senescalci, que tendit ex adverso et dividit barbacanam senescalci ab eadem barbacana usque ad portam Gaufridi Torti. Totam scilicet barbacanam infra duos muros civitatis, sicut per metas predictas superius dictum est, dono predicte domui possidendam in perpetuum et habendam.

« Sachent tous [etc.] que je, Jean, par la grâce de Dieu dixième roi des Latins de Jérusalem et comte de Brienne, donne et concède en aumône à la maison de l'hôpital des Allemands de Acre ma barbacane, depuis le mur situé près de la maison du sénéchal, qui se dirige à l'opposé et la sépare de la barbacane du sénéchal, jusqu'à la porte de Geoffroy Le Tort. C'est-à-dire que je donne toute la barbacane entre les deux murailles de la ville, entre les limites définies ci-dessus, en jouissance et propriété perpétuelle ».

16.7 – 1240: Rapport du sénéchal Guillaume des Ormes à la reine Blanche sur le siège de Carcassonne (*Hist. Lang.*, VIII, p. 1042-1045).

...Preterea, domina, ipsi inceperunt minare ad barbacanam porte Narbonensis, et nos statim, audito minamento eorum, contraminavimus et fecimus infra barbacanam magnum murum et fortem de lapidibus siccis, ita quod retinuimus bene medietatem barbacane; et tunc ipsi posuerunt ignem in foramine quod fecerant, ita quod, lignis combustis, quadam pars barbacane tendit ex parte anteriori. Item inceperunt minare in quamdam alteram tornellam de liceis, et nos contraminavimus, ita quod foramen quod fecerant eis abstulimus. Postea inceperunt minare inter nos et quemdam murum, et diruerunt nobis duos cranellos de liceis, set nos fecimus statim ibi bonum palicium et forte inter nos et ipsos...

« ...Ensuite, ma Dame, les ennemis commencèrent une mine à la barbacane de la porte Narbonnaise ; aussitôt que nous entendîmes les mineurs à l'œuvre, nous creusâmes un contremine, et bâtîmes à l'intérieur de la barbacane un mur grand et fort en pierres sèches. Ainsi nous réussîmes à tenir la moitié de la barbacane ; et les ennemis mirent feu aux bois dans le tunnel qu'ils avaient fait, de telle sorte que, une fois les bois brûlés, la partie extérieure de la barbacane versa vers l'avant. De même, ils entreprirent une

mine dans une certaine tour des lices, et nous contreminâmes, et réussîmes à leur prendre le tunnel qu'ils creusaient. Après cela, ils firent une mine entre nous et une autre courtine, et parvinrent à détruire l'espace de deux créneaux de l'enceinte des lices, mais nous construisîmes aussitôt à cet endroit une palissade bonne et forte entre eux et nous...».

ANNEXE 3 : EXTRAITS DE COMPTES FRANCO-NORMANDS

(traduction Jean Mesqui sauf indication contraire).

COMPTES DES ÉCHIQUIERS ANGLO-NORMANDS

17.1 – 1174-75 - Scardeburc: Et in operatione i porte et i barbekena in castro de Scardebure, xl s. per breve Regis. « Et pour l'œuvre d'une porte et d'une "barbekene" au château de Scardeburc) [The Great Roll of the Pipe, 1174-75, p. 165].

17.2 – 1174-75 - Winton: Et in liberatione operiatorum in Haia et plateis antem Aulam et

Annali Genovensi 1890

Luigi Tommaso Belgrano (éd.), Annali Genovensi di Caffaro e de' suoi continuatori dal MXCIX al MCCXCIII, vol.I, Gênes, Institut Royal Giorgio Mutti, 1890.

Abū al-Walīd 1875

Ad. Neubauer (éd.), The Book of Hebrew Roots by Abu'l-Walid Marwân Ibn Janâh (otherwise called Rabbâ Yônâh), Oxford, 1875.

Antaki-Masson 2011

Patricia Antaki-Masson, *Tyr à l'époque des croisades. Topographie urbaine d'une ville majeure de Terre sainte*, thèse de doctorat en histoire de l'art et archéologie, préparée sous la dir. de Nicolas Faucherre, université de Poitiers, 2011.

Ayala-Dizionario militare 1841

Mariano d'Ayala, *Dizionario militare francese-italiano*, Naples, G. Nobile, 1841.

Barbé 2010

Hervé Barbé, *Le château de Safed et son territoire* à *l'époque des Croisades*, thèse de Ph. D. soutenue à l'université hébraïque de Jérusalem, décembre 2010.

Bazzana 1992

André Bazzana, Maisons d'al-Andalus, habitat et structures du peuplement dans l'Espagne

circa Aulam Regis in castro de Winton, et pro Barbakena et porta una facienda, xiiii s. per breve Regis. « Et pour le règlement des ouvriers à la Haie, et dans les places devant et autour de la grande salle du château de Winton, et pour faire une porte et une "barbakene", 14 s. par mandement du roi » (The Great Roll of the Pipe 1174-75, p. 188).

17.3 – 1180 - Arques-la-Bataille : In turre de Archis reparanda de super, et in duabus turellis de super, et in barbacana ante castrum, et in porta et turella ejusdem barbacane reparanda, et in plumbandis foteriis camere super portam, et in faciendis portis ligneis ad postellam et ante castellum, et ad barbacanam, 400 lib. 70 sol. per breve Regis. « Pour réparer le dessus de la tour et de deux tourelles d'Arques-la-Bataille, ainsi que la barbacane devant le château, et la porte et la tourelle de la barbacane, et pour plomber les gouttières de la chambre sur la porte, et pour faire des portes de bois à la poterne et devant le château et à la barbacane, 400 l. 70 s. par mandement du roi ». (Magni Rotuli, I, p. 29).

17.4 – 1198 - Damville : In operatione barbekenne de Danvill facienda de petra 144 lib.

BIBLIOGRAPHIE

orientale, 2 t., Madrid, Casa de Velásquez, n°37, 1992.

Biller 1989

Thomas Biller, « Die Johanniterburg Belvoir am Jordan », *Architectura*, 1989, p. 105-136.

Bullet 1769

Jean-Baptiste Bullet, *Mémoires sur la langue celtique*, t. II, Besançon, Daclin, 1769.

Burgtorf 2008

Jochen Burgtorf, *The Central Convent of Hospitallers and Templars*, Londres-Boston, 2008.

Buyukasik 2013

Tevfik Buyukasik, « A Survey of the Measurements of the Castles, Villages and Cities that are situated in the Kingdom of the Just King Nur al-Din Abu al-Qasim Mahmud ibn Zangi ibn Aqsunqur in the Year 564/1168-9, as described in MS Arabe 2281(BN Paris) », dans East and West in the Medieval Eastern Mediterranean, Krijna Nelly Ciggaar, Victoria D. van Aalst (éd.), II, 2013, p. 79-201.

Cardosus 1619

Hieronymus Cardosus, *Dictionarium latino-lusitanicum et vice-versa*, Lisbonne, Petrus Craasbeck, 1619.

per idem breve. « Pour la construction en pierre de la "barbekenne" de Damville, 144 l. par le même mandement » (Magni Rotuli, II, p. 11).

17.5 – 1198 - Val-de-Reuil : Pro 3 pontibus faciendis de quibus duo fuerunt in Barbechana et 1 super mortuam Euram, 20 lib. 15 sol. per idem breve. « Pour faire trois ponts, dont deux à la "Barbechane" et un sur le bras mort de l'Eure, 20 l. 15 s. par le même mandement » (Magni Rotuli, II, p. 75).

17.6 – 1203 - Gavray : Pro una barbecana de novo facienda et 1 aula et 1 camera et despensa et garderoba et 2 graneriis et 2 portis et 8 breteschis de novo faciendis et pro castello hord(ando, et pro aliis) operationibus ejusdem castri 163 li. 10 sol. 8 den. per idem breve. « Pour faire à neuf une barbacane, une chambre, une dépense, une garde-robe, deux greniers, deux portes et huit bretêches, et pour hourder le château et pour les autres travaux de ce château, 163 l. 10 s. 8 d. par le même mandement » (Magni Rotuli, II, p. 86).

Cathcart King 1949

David J. Cathcart King, « The taking of Le Krak des Chevaliers in 1271 », *Antiquity*, vol. XXIII, p. 83-92.

Chronique d'Ernoul 1871

Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, L. de Mas Latrie (éd.), Paris, Veuve Jules Renouard, 1871.

Corominas 1987

Joan Corominas, *Breve diccionario etimo-lógico de la lengua castellana*, 3º éd., Madrid, 1987.

Corriente 2008

Federico Corriente, *Dictionary of Arabic and Allied Loanwords*, Leiden-Boston, 2008.

Covarrubias 1611

Sebastián de Covarrubias Orozco, *Tesoro de la Lengua Castellana o Espagñola*, Madrid, Luis Sanchez, 1611.

Crac 2006

Thomas Biller (dir.), Der Crac des Chevaliers. Die Baugeschichte einer Ordensburg der Kreuzfahrerzeit, Ratisbonne, 2006 (contributions de Thomas Biller, Daniel Burger, G. Ulrich Großmann, Hans-Heinrich Häffner, Werner Meyer/Maria-Letizia Boscardin, Timm Radt, Reinhard Schmitt).

Delaville Le Roulx 1904

Joseph Delaville Le Roulx, Les Hospitaliers en Terre sainte et à Chypre (1100-1310), Paris, 1904, p. 230-238.

Deschamps 1934

Paul Deschamps, *Les Châteaux des croisés en Terre sainte. Le Crac des Chevaliers*, 1 vol. de texte, 1 vol. de planches, Paris, 1934.

Deschamps 1939

Paul Deschamps, Les Châteaux des Croisés en Terre Sainte. II. La défense du royaume de Jérusalem, 1 vol. de texte, 1 vol. de planches, Paris, 1939.

Dozy 1881-1927

Reinhart Dozy, Supplément aux dictionnaires arabes, t. I, Leyde, Brill, 1881; t. II., Leide, Paris, 1927.

Du Cange 1893

Charles du Fresne, sieur du Cange, *Glossarium media et infimaa latinitatis* (éd.), De Léopold Favre, t. I, Niort, Favre, 1883.

Ellenblum 1989

Ronnie Ellenblum, « Who Built Qal'at al-Şubayba? », *Dumbarton Oaks Papers*, n° 43, 1989, p.103-112.

Ellenblum 1998

Ronnie Ellenblum, Frankish Rural Settlement in the Latin Kingdom of Jerusalem, Cambridge, 1998.

Gabriel 1921

Albert Gabriel, *La Cité de Rhodes*, Paris, 1921.

Giorgio Martini 1841

Trattato di architettura civile e militare di Francesco di Giorgio Martini, architetto senese del secolo XV, Chevalier Cesare Saluzzo, Turin, 2 t., 1841.

Geste des Chiprois 1887

Les Gestes des Chiprois, Gaston Raynaud (éd.), Genève, 1887.

Guilhot, Mouton et Piaton 2018

Jean-Michel Mouton, Jean-Olivier Guilhot, Claudine Piaton, *Portes et murailles de Damas*, 2 vol., 2018 (à paraître à l'IFPO).

Golubovich 1906

Père Girolamo Golubovich O. F. M., Biblioteca bio-bibliographica della Terra Santa et dell' Oriente Francescano, t.I (1216-1300), Florence, 1906.

Guillaume le Breton 1882-85

Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, Henri-François Delaborde (éd.), 2 vol., Paris, 1882-85.

Huygens 1981

Robert Burchard Constantijn Huygens, De constructione castri Saphet. Construction et fonction d'un château fort franc en Terre Sainte. (Verhandelingen der Koninklijke Nederlandese Akademie von Wetenschappen Afdeling Letterkunde, N.S.111), Amsterdam et New York, 1981.

Huygens 1994

Robert Burchard Constantijn Huygens (éd.), Peregritiones tres, Turnhout, 1994 (Corpus Christianorum Continuation Mediaevalisi, 139).

Ibn al-Furāt 1971

U. et M. C. Lyons (éd., trad.), Ayyubids, Mamlukes and Crusaders. Selections from the Tārīkh al-Duwal wa'l-Mulūk of Ibn al-Furāt, vol.1 The text, vol. II: The translation, Cambridge, 1971.

Ibn-Jubair 1852

William Wright (éd.), *The travels of Ibn Jubayr*, Leyden, 1852.

Ibn-Jubayr 1948-1965

Maurice Gaudefroy-Demombines, *Ibn-Jubayr* – *Voyages*, Paris, 1948-1965.

Jacoby 2008

David Jacoby, « Die Kreuzfahrerstadt Akko », dans *Burgen und Städte der Kreuzzugszeit*, Mathias Piana (éd.), Petersberg, p. 242-251.

Kennedy 1994

Hugh Kennedy, *Crusader Castles*, Cambridge, 1994.

Khamisy 2013

Rabei Khamisy, «The History and Architectural design of Castellum Regis and some other finds in the village of Mi'ilya' », *Crusades*, t. 12, 2013, p. 13-65.

Kitāb al-rawdatayn 1997

Abū Šāma, *Kitāb al-rawdatayn fī aḥbār al-dawlatayn al-nūriyya wa-l-ṣalāḥiyya*, Ibrāhīm al-Zaybaq (éd.), 5 vol., Beyrouth, 1997.

Krak 2011

John Zimmer, Werner Meyer, Letizia Boscardin, *Krak des Chevaliers in Syrien. Archäologie und Bauforschung 2003-2007*, 1 vol. de texte et 1 vol. de plans, Marksburg, 2011.

Lammens 1890

Henri Lammens s. j., *Remarques sur les mots français dérivés de l'arabe*, Beyrouth, Imprimerie française, 1890.

Pradines-Talaat 2007

Stéphane Pradines, Osama Talaat, « Les fortifications fatimides du Caire. Bāb al-Tawfīq et l'enceinte en briques crues de Badr al-Ğamālī », *Annales islamologiques*, t. 41, 2007, p. 229-275.

Magni Rotuli

« Magni Rotuli Normanniae sub regibus Angliæ », Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, Amédée-Louis Léchaudé-d'Anisy et Antoine Charma (éd.),t. I , 2° série, 5° volume (vol. XV), Paris, Derache-Didron, 1846; t. II, 2° série, 6° volume (vol. XVI), Paris, Derache-Didron, 1852, p. 1-158.

Mayer 1972

Hans Eberhard Mayer, « Two Unpublished Letters on the Syrian Earthquake of 1202 », dans *Medieval and Middle Eastern Studies in honor of Aziz Suryal Atiya*, Sami A. Hanna (éd.), Leiden, 1972, p. 295-310.

Mayer 2010

Hans Eberhard Mayer, Die Urkunden der lateinischen Könige von Jerusalem (Diplomata regum Latinorum Hieroylimitanorum), textes en vieux-français édités par Jean Richard, 4 vol., Hannovre, 2010 (Monumenta Germaniae Historica).

Ménage 1694

Gilles Ménage, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, vol.1, Paris, 1694.

Momplet Miguéz 2008

Antonio-Eloy Momplet Miguéz, *El arte hispanomusulman*, Madrid, 2008.

Müller-Wiener 1977

Wolfgang Müller-Wiener, *Blidlexikon zur Topographie Istanbuls*, Tübingen, 1977.

Paoli 1733

Sebastiano Paoli, Codice Diplomatico del Sacro Militare Ordine Gerosolimitano Oggi di Malta, Lucques, 1733.

Pellegrini 1989

Giovan Battista Pellegrini, Ricerche sugli arabismi italiani con particolare riguardo alla Sicilia, Palerme, Centro di studi filologici e linguistici siciliani, 1989.

Piana 2008

Mathias Piana, « Die Kreuzfahrerstadt Tortosa

(*Tarṭūs*) in Syrien », dans *Burgen und Städte der Kreuzzugszeit*, Mathias Piana, (éd.), Petersberg, p. 408-421.

Piana 2014

Matthias Piana, « The Castle of Silifke, a neglected Hospitaller Fortification in Cilica », dans *Castelos das Ordens Militares*, Lisbonne, Direction générale du Patrimoine Culturel (DGPC), 2014, p. 227-251.

Pougens 1819

Charles de Pougens, Trésor des origines et dictionnaire grammatical raisonné de la langue française, Paris, Imprimerie royale, 1819.

Pringle 1985

Denys Pringle, « Reconstructing the Castle of Safad », *Palestine Exploration Quarterly*, 1985, t. 117, p. 139-159.

Pringle 1995

Denys Pringle, « Town Defences in the Crusader Kingdom of Jerusalem », dans *The Medieval City under Siege*, Ivy A. Corfis, Michael Wolfe(éd.), Woodbridge, 1995, p. 69-114, 11 fig., 10 planches.

Promis 1841

Carlo Promis, « Dello stato dell'architettura militare circa l'anno millecinquecento e dell'origine delle singole parti delle fortificazione conosciute a quell'epoca », dans Giorgio Martini 1841, t. II, p.201-281.

Quadry 2015

Malik Quadry, Les fortifications de la ville d'Anavarza lors des premiers siècles de l'Islam (VII^{*}-X^e siècle), mémoire de master 2 soutenu à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2015.

Raoul de Dicet 1876

William Stubbs (éd.), Radulphi de Diceto Decanei Lundoniensis Opera Historica. The Historical Works of Master Ralph de Diceto, Dean of London, vol. II, Londres, Longman, 1876 (Rerum Britannicarum Medii Aevii scriptores. Chronicles and Memorials of Great Britain and Ireland during Middle Ages).

Recognitiones feodorum

Charles Bémont (éd.), Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIII^e siècle (Recogniciones feodorum in Aquitania), Paris, 1914.

Regesta Regni Hyerosolytani

Reinhold Röhricht, *Regesta Regni Hierosolymitani (MXCVII-MCCXI)*, Innsbrück, Librairie académique Wagner, 1893.

Röhricht 1887

R. Röhricht, « Studien zur mittelalterlichen Geographie und Topographie Syriens », Zeitschrift des Deutschen Palaestina-Vereins, X, 1887, p. 195-345.

Sainéan 1906

Lazare Sainéan, « Notes d'étymologie romane », Zeitschrift für romanische Philologie, t. XXX, 1906, p. 307-319, 556-571.

Scheler 1888

Auguste Scheler, Dictionnaire d'étymologie française d'après les résultats de la science moderne, Paris, 3° éd., 1888.

Scholz 1991

Arno Scholz, « El léxico aragonés (según el ALEANR) », *Archivo de filologia aragonesa*, nº 46-47, 1991, p. 143-186.

Tabulae Ordinis Theutonici

Ernst Strehlke (éd.), *Tabulae Ordinis Theutonici*, Berlin, 1869.

The great Roll of the Pipe 1174-75

The great Roll of the Pipe for the twenty-first year of the Reign of King Henry the Second, A.D. 1158(1188), vol. 22, 1174-75, Pipe Roll Society, 1897.

Torres Balbàs 1942

Leopoldo Torres Balbàs, « Las torres albarranas », *Al-Andalus*, 1942, VII, p. 216-220.

Torres Balbàs 1951

Leopoldo Torres Balbàs, « Barbacanas» », *Al-Andalus*, 1951, XVI, p. 454-476.

Torres Balbàs 1970

Leopoldo Torres Balbàs, *Ciudades hispanomusulmanas*, t. I et II, Madrid, 1970 (en ligne au 11/11/2017 sur http://oa.upm.es/34144 et 34077).

Usâma Ibn-Munkidh 1 1905

Usâma Ibn Munkidh. Memoiren eines Syrischen Emir aus der Zeit der Kreuzzüge, Georg Schumann (éd.), Innsbück, 1905.

Usama Ibn-Munqidh 2 1929

An Arab-Syrian Gentleman and Warrior in the

Périod of Crusades: Memoirs of Usama Ibn-Munqidh, Philip K. Hitti (trad.), New-York, 1929

Usâma Ibn-Munqidh 3 1983

Des enseignements de la vie. Souvenirs d'un gentilhomme syrien du temps des Croisades, André Miquel (trad), Paris, 1983.

Van Berchem 1888

Max van Berchem, « Le château de Bâniâs et ses inscriptions », *Journal asiatique*, 1888, p. 440-471.

Van Berchem, Fatio 1914-15

Max van Berchem et Edmond Fatio, *Voyage en Syrie*, 2 t., Le Caire, Institut Français d'archéologie orientale, 1914-1915.

Villehardouin-1 1824

Mémoires de Geoffroy de Villehardouin, ou Histoire de la conquête de Constantinople, Claude-Bernard Petitot (éd.), Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France, t. I, Paris, 1824.

Villehardouin-2 1870

Histoire de la conquête de Constantinople, Jean-Noël dit Natalis de Wailly (éd.), Paris, 1870.

Viollet-le-Duc 1854-68

Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, 10 vol., Paris, 1854-68.

WO 2012

Denys Pringle (éd.), « Wilbrand of Oldenburg's Journey to Syria, Lesser Armenia, Cyprus, and the Holy Land (1211-1212): A New Edition », *Crusades*, 11, p.109-137.

Yovitchitch 2011

Cyril Yovitchitch, Forteresses du Proche-Orient. L'architecture militaire des Ayyoubides, Paris, 2011.

Zimmer 2014

John Zimmer, « Das Problem der Barbakane an den Beispielen der Cité von Carcassonne (Okzident) und des Krak des Chevaliers (Orient). Wehrtechnische Wechsel-wirkungen zwischen Frankreich und Outremer am Beispiel der Barbakane », *Château-Gaillard*, t. 26, 2014, p. 359-373

NOTES

- * Docteur ès Lettres, Société Française d'Archéologie.
- Je tiens à remercier très vivement le professeur Denys Pringle, historien et archéologue, expert éminent de l'Orient Croisé, pour sa relecture, ses corrections et les pistes qu'il m'a données pour certains textes. Ma reconnaissance va aussi à Patricia Antaki, Bassam Dayoub, Jean-Michel Mouton, Stéphane Pradines, pour leurs conseils.
- 1. Delaville Le Roulx, 1904, p. 230-238 ; Burgtorf 2008, p. 595-596. La date de 1250 pour le poste de Lorgne à Margat a été établie grâce à des recoupements assez acrobatiques par Delaville Le Roulx, puis reprise par Burgtorf (présence commune de Lorgne et de l'évêque Pierre de Valénie dans un acte non daté ; mention de Pierre de Valénie dans un acte de 1250 ; présence à Margat d'un châtelain Pierre en 1248, et de Jean de Bubie en 1254). Ceci ne permet pas d'exclure que Lorgne ait été à Margat entre 1241 (présence de Guillaume de Fores) et 1248 (présence du châtelain Pierre)...
- 2. Deschamps 1934, p. 165-166. Voir dans Crac 2006, p. 258, une analyse qui, sur des arguments différents des nôtres, ouvre la même fenêtre de datation avant 1250.
- 3. Van Berchem, Fatio 1914-15, p.153-154.
- 4. Deschamps 1934, p. 165.
- 5. Crac 2006, p. 229-262.
- 6. Krak 2011; Zimmer 2014, p. 359-373.
- 7. Dictionnaire de Viollet-le-Duc, t. II, p. 111-117 : « On désignait pendant le Moyen Âge, par ce mot, un ouvrage de fortification avancé qui protégeait un passage, une porte ou poterne, et qui permettait à la garnison d'une forteresse de se réunir sur un point saillant à couvert, pour faire des sorties, pour protéger une retraite ou l'introduction d'un corps de secours (...) ».
- 8. Pour l'usage en tête de pont, voir le récit du siège de Rouen en 1204 par Guillaume le Breton dans la Geste de Philippe Auguste : « il prit de force la fortification construite à la tête du pont qu'on appelle la Barbecane en langue vulgaire » (cepit per vim fortericiam quam vulgus Barbancanam vocant, que erat firmata in capite pontis Rotomagice civitatis) (Guillaume le Breton, t. I, p. 221). On aura également en mémoire la barbacane édifiée à la hâte par l'armée franque en fuite à Damiette lors de la déroute de saint Louis, d'ailleurs restituée par Viollet-le-Duc d'après Jean de Joinville dans son article ci-dessus.
- 9. Un bon exemple est le récit de l'Histoire de la guerre des Albigeois, dans lequel l'auteur anonyme relate, pour l'année 1219, le nom des chevaliers placés à la garde des défenses de Toulouse par les Languedociens : sont citées la porte et la barbacane du Bazacle ; la porte et barbacane de Saint-Subra ; la porte et la barbacane de Las Crosses ; la porte et barbacane où était tout le bruit et la mêlée » ; la porte et barbacane de Matabiau ; la porte et barbacane de Villeneuve ; la porte et barbacane du Porte et barbacane du Porte et barbacane du Pertus ; la porte et barbacane de

- Saint-Étienne; la porte et barbacane de Montolieu; la porte et barbacane de Montgaillard; la porte et barbacane du château Narbonnais; la porte et barbacane du Pont-vieux (*Hist. Fr.*, XIX, p. 189).
- 10. Promis 1841, p. 271-275.
- 11. Ayala-Dizionario militare 1841 : « fausse-braye = falsabraga, ed anticamente barbacane ». Voir aussi le Dictionnaire de l'Académie de la Crusca de 1612 : barbacane = parte della muraglia da basso, fatta a scarpa, per sicurezza, et fortezza. E barbacane si dice anche a quel pezzo di muro a scarpa, che, per appoggio, si fa da piè della parte, che minaccia rovina (en ligne sur vocabolario.sns.it/html/_s_index2.html au 9/11/2017). Ces deux définitions sont curieuses, en ce qu'elles semblent faire de la barbacane le glacis du mur lui-même, en fait l'escarpe.
- 12. Exemple de fortification n°40, dans Giorgio Martini 1841, t. I, Turin, p. 298.
- 13. « Brevarium historiae pisanae », dans Rerum italicarum scriptores, t. VI, p. 172.
- 14. Voir l'article fondamental de Leopoldo Torres Balbàs (Torres Balbàs 1951). Voir également Momplet Miguéz 2008, p. 216-219. Dès 1611, Covarrubias, dans son Trésor de la langue castillane, écrivait: Barbacana, la muralla baxa, cerca del foso, que est àdelante del muro (Covarrubias 1611, p. 121v). Voir dans Du Cange, t.1, col. 568b, l'exemple de 1232 dans une charte de Pierre de Majorque: cum antemurali, qui dicitur barbacana, qui est murus brevis ante murum nostri orti (« avec un avant-mur qu'on appelle barbacane, qui est un mur bas devant le mur de notre jardin »).
- 15. Voir Dozy 1881-1925, t. I, p. 632 : « En Orient, une palissade de bois derrière laquelle se mettent à couvert, soit les défenseurs d'une place, soit les assaillants. Mur extérieur, parapet, un mur faible qui couvre un homme, c'est-à-dire de hauteur d'homme, mais pas davantage. ».
- 16. Voir aussi Antaki-Masson 2011, p. 114.
- 17. Outre Torres Balbàs cité ci-dessus, voir le dictionnaire de mots espagnols dérivés de l'arabe : Corriente 2008, p. 24 : *acitara*.
- 18. À vrai dire, la relation des faits est l'œuvre du chanoine anglais Raoul de Dicet.
- 19. Cardosus 1619.
- 20. La variante de la BnF utilisée est antérieure à la fin du XII° siècle.
- 21. Sur cette charte et la localisation précise des objets qui y sont décrits, voir Pringle 2016, qui pense que la donation avait pour objectif que les Hospitaliers prennent en charge les travaux à mener sur l'enceinte.
- 22. Malgré cette définition très claire, Wilbrand semble employer le terme de façon imagée en décrivant l'enceinte de Tripoli et en plaçant les portes derrière des « barbacanes sinueuses » (ann. 1, 11.1.3). À Tyr, il n'emploie pas le terme de barbacane, mais décrit cinq portes coudées formant un labyrinthe (ann. 1, 11.1.2).

- 23. Hans Eberhard a parfaitement montré la succession de reprises faites par les chroniqueurs du texte de cette lettre (Mayer 1972).
- 24. Tabulae Ordinis Theutonici, p. 120, n°128 (frustum terrae de uxore Odonis de Furhun emta, quod situm est juxta terram domini Guidonis de Renay in terra alba, et propugnaculum sive barbacana quod contiguum est barbacanae Guidonis de Renay).
- 25. Ellenblum 1998, p. 45-53, a étudié cette fondation royale, proposant que le bien ainsi mentionné soit le mur d'enceinte lui-même. Khamisy 2013, p. 46-47, expert de cette localité, pense que le bien et la barbacane ne pouvaient se situer à *Mi'ilya'*. Denys Pringle pense qu'en fait le texte désigne un bien situé dans la ville d'Acre, qui n'aurait pas été localisé dans la pancarte (communication de l'auteur).
- 26. Pringle1995.
- 27. Mario Sanudo Torcello, Liber Secretorum fidelium Crucis sive de recuperatione Terræ Sanctæ, entre 1320 et 1325. Voir en particulier l'exemplaire de la Bodleian Library, Mss. Tanner 190, fol. 207, ou celui de la Britsh Library, Add. Ms 27376, fol. 190. Cette carte est évidemment schématique et incomplète : voir Jacoby 2008.
- 28. Antaki-Masson 2011.
- 29. Voir Piana 2008; Biller 1989.
- 30. Piana 2014; Barbé 2011; Pringle 1985.
- 31. Yovitchitch 2011, p. 232-233.
- 32. Voir Quadry 2015, avec bibliographie.
- 33. Charles du Cange en 1678 (Du Cange, t. 1, col. 58b) et Gilles Ménage (Ménage 1694). Le premier écrit : cujus vocis originem plerique ab Arabibus accersendam putant (« dont nombreux sont ceux qui pensent que le mot a son origine chez les Arabes »).
- 34. Dès 1819, Pougens 1819 dans son Trésor de la langue française bar bab khaneh qui selon lui signifierait la galerie du rempart de la porte. Auguste Scheler, dans son *Dictionnaire d'étymologie française* (Scheler 1888), rappelait les trois origines proposées par ses prédécesseurs : *babi-al-khaneh*⁹⁹ (la porte de la maison des eaux), *bar-bak-khaneh* (galerie qui sert de rempart à la porte), et *bala-khaneh* (chambre ouverte au-dessus de la grande entrée), mais les trouvait « déficientes ». Torres Balbàs 1951 rapporte quant à lui l'hypothèse d'une origine dérivant de l'arabe *barbaj* accolé au perse *jana*.
- 35. Voir par exemple Lammens 1890 : « Barbacane = Ouverture longue et étroite pour l'écoulement des eaux ; et encore : meurtrière pratiquée dans le mur des forteresses, de *barbakh*, tuyau d'aqueduc, égoût, etc. Seule la terminaison *ane* fait difficulté ; quoiqu'il ne soit pas rare de voir cette terminaison ou d'autres semblables s'ajouter à la fin des mots dont l'origine arabe est d'ailleurs incontestable ». Le pire est que l'auteur donne les mots espagnol, portugais et namurois comme équivalents, alors que les deux premiers, en tout cas, n'ont jamais pris ce sens.

Jean Mesqui

- Malheureusement cette étymologie fantaisiste a été reprise par Caracausi 1983, Pellegrini 1989, Scholz 1991.
- 36. Voir Dozy 1881-1927, t. II, p. 272.
- 37. Voir Guilhot, Mouton et Piaton 2018 : *Corpus des inscriptions*, n°10 (inscription commémorant la construction de l'avant-mur- fașīl) dans le secteur de Bāb al-Ğābiyya en 1164-1174).
- 38. Abū al-Walīd 1875, p. 222 : « Le faṣīl est un mur bas (vers) sur la sitāra, en dessous de la muraille ; l'espace situé entre les deux murs est appelé chez nous le derb. ». Cité en arabe dans Dozy, t. I, p. 429, à la rubrique derb.
- 39. Voir *Kitāb al-rawdatayn* 1997, t. I, p. 76. Traduit ici par Jean-Michel Mouton que je remercie de m'avoir communiqué cette mention.
- 40. Dozy 1881-1927, t. I, p. 89. Voir par exemple le récit (deuxième tiers du XII^e siècle) par l'émir Usāma ibn Munqid de la mine sous la bāšūra de Kafar Tab, qui fut menée sous les fondations de l'avantmur jusqu'aux fondations d'une tour, et permit l'écroulement de la face avant de celle-ci (Usāma Ibn Munqidh 3, p. 199, où André Miquel traduit par « barbacane » ; Philipp Hitti (Usama Ibn Munqidh 2, p. 102), fait de même, alors que plus justement Schumann (Usāma Ibn Munkidh 1) traduit « chemin de ronde à archères »). Voir aussi le récit par Abū Šāma du siège de Tyr en 1187 par Saladin : « le marquis (Conrad de Montferrat) fit creuser un fossé d'un rivage à l'autre, et il construisit ses ouvrages avancés (būāšīrah) » (Hist. Crois. or., IV, p. 341 ; trad. IM).
- 41. Dans l'Encyclopédie de l'Islam, le mot est assimilé par K. A. C. Creswell aux entrées en chicane (bent entrance), en raison de la description paral-Maqrīzīde Bāb Zuwayla au Caire : « ...il (Badr al-Gamaālī) ne fit pas une bāšūra comme c'était l'usage pour les forteresses. Cette disposition consiste à faire un coude ('atf) sous la voûte pour empêcher les troupes ennemies de s'en emparer pendant un siège, et pour rendre impossible l'irruption en masse de cavalerie » (en ligne le 4/11/2017 sur http://dx.doi. org/10.1163/0789004206106_eifo_COMM_0078). Mais en fait Creswell module, en remarquant que Maqrīzi parle aussi des autres portes en évoquant leurs bāšūra, et en conclut qu'il s'agit des ouvrages avancés. C'est la leçon que retient Stéphane Pradines

- dans sa propre traduction du texte de al-Maqrīzī, où il semble néanmoins donner « glacis » pour 'atf et « barbacane » pour bāšūra (Pradines-Talaat 2007, p. 240). Voir à ce sujet l'excellente mise au point de Yovitchitch 2011, p. 232-239.
- 42. Voir par exemple Guilhot, Mouton et Piaton 2018 : *Corpus des inscriptions*, n°6 (inscription commémorant la construction de la barbacane-bāšūra de Bāb al-Ğābiyyaà Damas en 1165) ; voir aussi le plan de cette bāšūra fig. 70. Toutes les portes de Damas étaient munies de bāšūra, comme en témoignent les textes ou l'épigraphie publiés par les auteurs, tout particulièrement le texte de l'arpentage de l'enceinte sous *Nūr al-Dīn* (Buyukasik 2013).
- 43. Comme nous le montrerons dans la monographie du Crac des Chevaliers que nous préparons, il convient de suivre ici l'opinion développée par Deschamps dans son ouvrage de 1934, p. 292-293, suivant laquelle les ouvrages désignés par *Ibn Šaddād* se situaient du côté oriental, et non celles qui été ont proposées depuis par Cathcart King 1949 et Crac 2006, p. 285-289.
- 44. Inscription publiée par van Berchem 1888, en particulier p. 463-464 ; l'auteur traduit bāšūra par « ouvrage », mais consacre un paragraphe à ce terme en reprenant la définition de Dozy. Deschamps 1939, p. 173-174 et dans le plan, analyse justement que la fausse-braie est postérieure au donjon, mais curieusement pense que seule une petite section de la courtine date de 1227-28. Ellenblum 1989 considère que la bāšūra et le donjon sont contemporains, probablement à tort. Yovitchitch 2011, p. 234, est de l'avis que « le terme pouvait désigner tantôt des enceintes maçonnées ou des levées de terre doublant par endroits l'enceinte principale, parfois assimilables à des braies voire à des fausses-braies, tantôt des structures maçonnées localisées plus spécifiquement an avant des portes ».
- 45. *Ibn al-Furāt* 1971, t. I, p. 118 (texte) et t. II p. 93 (traduction anglaise) : « Et ils [les Francs] brûlèrent les *sata'er* sur la *bāšūra* pour la protéger de l'escalade ».
- 46. Barbé 2010, p. 34-35, pense qu'il s'agit d'une barbacane, mais suggère qu'elle soit constituée d'un ouvrage de terre surmonté d'une palissade.
- 47. Corominas 1987, p. 85 ; Corriente 2008, p. 56. Ce dernier donne « *BALBAKÁRA >

- *BARBAKÁRA > BARBAKÁNA » en indiquant que « cette hypothèse est non seulement acceptable, mais irremplaçable ». (repris par le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), (en ligne au 5/11/2017 sur http://www.cnerl.fr/etymologie/barbacane/). Cependant, l'article du CNRTL se termine par « L'ancienneté du mot en français rend peu probable un intermédiaire espagnol ».
- 48. Voir Bazzana 1992, p. 305 et note 210 avec bibliographie, et p. 339.
- 49. Guilhot, Mouton, Piaton 2018, t. II-7 : *Bāb al-Ğabiyaal-barrānī* en 1299 ; *Bāb al-Ṣaġīral-bārrānī* en 1316 ; *Bāb al-Nasral-barrānī* en 1390.
- 50. Torres Balbàs 1942 : Torres Balbàs 1970, t. II, p. 586-596.
- 51. ...Item, tenentur claudere ipsum locum palo et creno congrue, videlicet lissas et barbecanas et barrerias de guerra vicina... (Recognitiones feodorum, p. 106).
- 52. Bullet 1769, dans son dictionnaire de celtique : « Barbacana : Avant-mur, mur de dehors qui couvre les murs d'une place ; *Bar*, avant ; *Bach*, clôture ; *Bacha*, fermer, renfermer ».
- 53. Sainéan 1906, dans ses *Notes d'étymologie romane*, p. 556-557, considère que « ces tentatives d'étymologies orientales ont échoué », mais à vrai dire celles qu'il indique à partir de la langue romane paraissent rien moins que convaincantes ; barbacane dériverait du latin « barba » « cana » (barbe blanche, barbe chenue), et résulterait de la similitude entre les palissades des ouvrages (?) avec une barbe hérissée... L'auteur pratique des raccourcis fautifs, comme, parmi d'autres, l'assimilation des mots portugais *barabaça* (grande barbe) et *barbacá* (barbacane).
- 54. Ainsi, au milieu du XV^e siècle à Rhodes : voir Gabriel 1921, p. 18-19, qui indique que le mot « semblerait plutôt se rapporter aux fausses-braies » dans le contexte de Rhodes.

Crédits photographiques. La fig. 1 est de Cyril Yovitchitch; les fig. 2, 3 et 9 sont de Maxime Goepp; la fig. 4 est de Grandehandler; la fig. 5 provient de Wikipedia; la fig. 8 provient du British Museum.

Bulletin d'adhésion	_	à la Société Française d'Archéologie
1- Coordonnées	2- Cotisations 2018	3- Abonnements 2018
Sociétaire 1 : Nom :	Adhésion SIMPLE individuel 60 ϵ \square	Pour tout abonnement l'adhésion à la Société est <u>obli</u> gatoire <u>.</u>
Prénom: Date de naissance: Sociétaire 2:	couple 90 € □	Bulletin monumental
sance:	Adhésion de SOUTIEN individuel	Congrès archéologique de France 47 ϵ \Box Congrès tarif jeune -35 ans 26ϵ \Box
	couple 200 ϵ	
Adresse:	Adhésion BIENFAITEUR individuel 360 $\mathfrak E$ \square	4- Majoration FRAIS DE PORT (résidents <u>hors France</u> métropolitaine <u>seulement)</u> Frais d'envoi par voie postale inclus pour la France métropolitaine.
Téléphone :	couple 500 € □	Adhésion + 1 publication +18 ε \Box Adhésion + 2 publications +36 ε \Box
Mobile:	Adhésion JEUNE –35 ans individuel 30 ϵ \square	TOTAL cotisation avec /sans abonnement
Déclare(nt) adhérer à la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'AR- CHÉOLOGIE et verse(nt) la cotisation au titre de l'an -		€
née 2018 d'un montant de € par $ \square \text{ chèque bancaire } $	La Société française d'archéologie est une association reconnue d'utilité publique. À ce titre elle est habilitée à délivrer un reçu fiscal.	L'adhésion et les abonnements sont valables pour une
□ carte bancaire sur www.sfa·monuments.fr		année civile (du 1ºr janvier au 31 décembre)
Fait à le	Bulletin d'inscription à renvoyer à la Société française d'archéologie (SFA)	

obli-□ □ ; € c_{e}

5, rue Quinault - FR75015 Paris

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie de Offset 5 à La Mothe-Achard en octobre 2018

N° d'impression : 2018080113 Dépôt légal : octobre 2018

ÉDITIONS A. ET J. PICARD

Éditeur, diffuseur, libraire depuis 1869

Archéologie, architecture, histoire de l'art, histoire (catalogue général envoyé sur demande)

LA LIBRAIRIE PICARD & EPONA

vous accueille du mardi au samedi de 10h à 19h

Bulletin Archéologie quoi de neuf?

(envoi sur demande)
vpc@librairie-epona.fr
Tél.: 01.43.26.85.82

18, rue Séguier – 75006 PARIS

Tél. éditions : 01.43.26.97.78 Tél. librairie : 01.43.26.40.41 Télécopie : 01.43.26.42.64 contact@librairie-picard.com

Toutes les commandes de fascicules du *Bulletin monumental* et des volumes du *Congrès archéologique de France* sont à adresser aux Editions Picard







ISBN: 978-2-901837-73-2

société française d'archéologie